

AVIS

M. Victor Lesage, résidant au No 27 avenue Willie, Lowell, Mass., est notre agent pour les villes de Lowell, Lawrence, Haverhill, Salem, Lynn et Amesbury, Mass. Il est autorisé à percevoir les montants dus à LA PRESSE.

SAINT-ANNE

Il n'est pas improbable que la "Gazette Officielle" de Québec annonce samedi prochain l'émission de brefs pour une nouvelle élection dans la division Ste Anne.

L'ASSEMBLEE DE STE-ANNE

L'hon. sénateur J. J. Ross nous prie de déclarer qu'il n'a fait aucune démarche pour empêcher l'assemblée de Ste Anne de la Pêraie, aujourd'hui, et que les affirmations d'un confère libéral sont aussi ridicules que non fondées.

NOUVELLE SOCIETE

Arthur Labelle et Magloire Labelle font affaires sous la raison sociale de Labelle et Cie, marchands d'épices.

L'ASILE PROTESTANT

Le rapport du médecin surintendant de l'hôpital protestant pour les aliénés, pour la semaine finissant le 14 septembre, met à 288 le nombre de patients à l'hôpital. Pendant la semaine, un patient a été renvoyé pour juger de son état de guérison, un autre est parti par le train, un autre est mort. Les gouverneurs-visiteurs pour la semaine commençant le 23, sont MM. James Cochran, J. A. Davies, F. P. Currie et S. H. Ewing.

ENFANT NOVE

On mande de Cornwall qu'une jeune garçon, le fils de M. Norman Martin, de Millersburg, en jouant dans une charpente au canal, se fit une blessure à la tête, et se trouva en danger de la vie. Le père, qui se trouvait à l'écart, fut appelé par un cultivateur, près de Danville. Le petit bonhomme s'était trompé de chemin pour retourner chez son grand-père, et avait marché la plus grande partie de la nuit dans la direction de Danville.

BAMBIN EGARE

On écrit de Richmond qu'un petit garçon de six ans, fils de M. Austin Fisk, de Magog, en promenade à Richmond, chez son grand-père, disparut vers le soir et mit tout son monde dans l'inquiétude au sujet. On fit des recherches de toutes côtés, mais ne fut que le lendemain qu'on le retrouva chez un cultivateur, près de Danville. Le petit bonhomme s'était trompé de chemin pour retourner chez son grand-père, et avait marché la plus grande partie de la nuit dans la direction de Danville.

UNE MAISON DE DESORDRE

Thomas Forest et son épouse Mary Lynch, Maggie Lacey et Mary Hogan ont été arrêtés hier soir à leur résidence, No 49 rue David, accusés d'avoir tenu une maison de désordre. Il paraît que des hommes de mauvaise réputation se réunissent en cet endroit et passent des nuits à boire et à faire un vacarme qui dérange beaucoup les voisins. L'arrestation a été faite par le sergent de police en déclarant qu'il travaillait au dehors et se trouve chez lui le samedi au lundi matin. Mme Forest a plaidé coupable, ainsi que Maggie Lacey. Le recordier a suspendu la sentence à condition que Forest change de résidence dans huit jours. Quant à Mary Hogan, elle s'est dit malade, et le recordier l'a envoyée en prison pour deux mois.

TROIS GAMINS

Trois gamins nommés Ernest Ethier, rue Iberville; Amédée Dupré, rue Lafontaine; et Henri Bourdon, rue Lapointe, se sont permis un genre d'amusement défendu qui leur servira de leçon pour l'avenir. Ils ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir volé un pain dans une voiture de boulangier stationnant à la porte d'une maison de la rue Notre-Dame-Ouest. Le juge des accusés et le refus du plaignant de poursuivre les plaintes plus loin, ont engagé le juge à acquiescer les prisonniers.

CONDAMNE A L'AMENDE

En cour des sessions spéciales de la paix, ce matin, un nommé Joseph Labelle, accusé d'assaut indélicat sur un enfant de 12 ans, nommé Alexandre Lortie, a été condamné à une amende de \$20. Les détails de la cause ont été publiés lors de l'arrestation de l'accusé.

LE CONCERT DU 65e BATAILLON

Le grand concert du 65e bataillon, hier soir, à la salle du Monument National a remporté un grand succès. Les officiers qui ont dû donner beaucoup de trouble doivent être fiers du succès qu'ils ont eu. A cause de la mort de son frère, le lieutenant-colonel n'a pu assister à ce concert; le major Labelle a pris sa place.

La salle était bien remplie, et l'élite de la société montrealaise, tant anglaise que française, s'était fait un devoir d'assister à ce premier concert donné sous les auspices de notre club bataillon canadien-français de Montréal. Un programme choisi a été offert au public qui, s'il faut en croire les applaudissements répétés, en a été charmé. La bande du 65e bataillon a rendu avec beaucoup de précision et d'âme plusieurs sélections de grands maîtres. M. Rosario Bourdon qui avait généralement été prêt à son concours et dont la réputation comme artiste n'est plus à faire, s'est taillé un nouveau succès dans les deux grenadiers, de Schuman. Un membre du bataillon a joué sur le bouchon, plusieurs airs qui ont été fort applaudis. Le club de mandolines a superbement joué, et le chœur de chant a été magnifique. Les exercices militaires sous le commandement du capitaine Trudel ont été splendides dans leur variété et leur précision. Le programme s'est terminé par une ravissante comédie: "Les deux sœurs" donnée par des membres du bataillon.

NOUVELLES OUVRIERES

Une évacuation à Debs — Les Chinois chez nos voisins — Ils ne changent pas leur nom pour des raisons — Le Conseil Central de Québec — Pour deux sous de ruban — Convocations.

Le Congrès Ouvrier de Chicago, a résolu de faire une démonstration en l'honneur de Debs, lorsque ce dernier sortira de prison le 22 novembre prochain. Toutes les sociétés ouvrières du pays vont être priées de se faire représenter à cette démonstration. Une nombreuse députation se rendra à la prison et ramènera le chef des employés de chemins de fer à Chicago où on lui fera une réception enthousiaste.

La semaine dernière, les autorités américaines permettaient l'entrée du pays à une troupe composée de 300 artistes Chinois qui doivent donner des représentations théâtrales à l'Exposition d'Atlanta. Or, on vient de s'apercevoir que ces gens du ciel ne sont ni plus ni moins que des jongleurs qui ont pris ce moyen de franchir la frontière américaine. On est actuellement occupé à leur faire la chasse, afin de les renvoyer d'où ils viennent.

La "Illinois Steel Company" de Milwaukee, Wis., qui a voulu imposer à ses employés, l'obligation de changer leur nom pour un numéro matricule, a été devant la menace d'une grève. La médaille sur laquelle sera inscrit le numéro de l'ouvrier pourra être portée dans la poche du pantalon ou du gilet. Il suffira que l'ouvrier puisse la montrer au patron pour qu'il ne sera requis. De plus, les contremaîtres appelleront, comme par le passé, les ouvriers par leurs noms et non par leur numéro comme le voulait la compagnie. Les ouvriers sont dans la jubilation et ils regardent cette victoire comme le premier d'un règlement de toutes les autres difficultés.

Il y a eu une assemblée générale du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, mardi dernier, à la salle Patinoir, sous la présidence de M. F. Marois.

Après plusieurs affaires de peu d'importance, le secrétaire donna lecture d'une lettre de l'Association des commis-marchands-épiciers, priant le Conseil Central de demander au conseil de ville qu'il fasse amender la charte de la ville afin de permettre à tout commerçant de faire un commerce quelconque sans avoir à payer de taxes pour la manutention de leur marchandise. Le secrétaire a été prié d'informer M. Polley que le Conseil Central s'est déjà prononcé en faveur de la proposition de donner tout privilège de ce genre accordé aux industriels.

Le Conseil vota ensuite des remerciements à l'honorable M. Laurier, pour le discours qu'il a prononcé au concert de la fête du Travail.

Un vote du même genre est donné en faveur du maire, M. S. N. Parent, pour la part qu'il a prise dans la célébration de la fête du Travail.

La séance s'est terminée par plusieurs discours prononcés par MM. J. J. Marois, J. A. Davies, F. P. Currie, J. Kipling, La Roche, et du président, sur la nécessité de l'organisation.

Le juge Cornell, du tribunal de police de Jefferson Market, a vu comparaitre hier devant lui une petite fille de quatorze ans, Jennie Harris, accusée par M. Vendig, surintendant de la maison Asile de l'Industrie et de Commerce, d'avoir dérobé pour deux cents de ruban. Interrogée par le juge, Jennie a déclaré qu'elle était entrée deux fois dans la maison de M. Vendig, et qu'elle avait travaillé pour lui pendant deux semaines. Elle se défendait de l'accusation de dérobement, et avait trouvé par terre un morceau de ruban qu'elle croyait sans valeur, elle l'avait ramassé et l'avait donné à son père. Elle a ajouté qu'elle n'avait jamais rien pris d'autre chose.

M. Vendig, interrogé à son tour, a dit que l'enfant, quand on l'avait accusée d'avoir pris le ruban, l'avait cassé dans son bras. Le juge Cornell a pu retenir une exclamation de surprise quand M. Vendig a produit le "corps du délit", un méchant bout de ruban long d'environ trois pouces. — "Quoi, c'est la tout?" a demandé le magistrat.

C'est tout, a répondu le surintendant, mais elle a pu voler \$100 de marchandises sans que je le sache.

— Ce n'est pas probable, a riposté le juge, puisqu'elle n'était dans la maison que depuis deux jours, et de reste vous n'avez pas de preuve. Je crois que ce que vous avez de mieux à faire c'est de retirer votre plainte, et j'acquiescerai l'enfant après l'avoir réprimandée.

M. Vendig a beaucoup insisté, mais il a fini par retirer sa plainte. Le juge Cornell a alors fait la morale à Jennie Harris et, sur sa promesse de ne pas recommencer, il l'a acquiescée et l'a renvoyée chez ses parents accompagnée d'un agent de la société protectrice de l'enfance. L'affaire terminée, M. Vendig paraissait très anxieux de savoir si les parents de Jennie avaient recours contre lui pour avoir fait arrêter leur enfant à propos d'une bagatelle de ce genre. Le juge lui ayant dit que les parents avaient sans aucun doute un recours contre lui, le surintendant s'est retiré fort inquiet des suites que pourrait avoir son excès de zèle.

Réunions, ce soir: Conseil Central des Métiers et du Travail, 1031 rue Notre-Dame. Fraternité des charpentiers et menuisiers, 278 rue St. Laurent. Union des tailleurs de pierre, 1796 rue St. Catherine.

DEUX ENQUETES

Les commissaires des incendies ont tenu deux enquêtes hier matin. Dans le premier cas, il s'agissait du feu qui a eu lieu chez M. John Clifford, No 22 rue Belmont. La cause en est inconnue. Les dommages s'élevaient à environ \$200. M. Clifford était assuré pour \$1,000.

La seconde enquête a eu lieu au sujet de l'incendie de la maison d'un nommé Joseph Dufresne, menuisier, No 17 avenue Mont Royal. D'après les témoignages, il paraît qu'on se trouve en face d'un crime. La maison a été réduite en cendres pendant l'absence du propriétaire et de sa famille, lundi soir. M. Dufresne possède une assurance de \$800, mais les pertes excèdent de beaucoup ce montant.

Soixante-quinze actions ont été prises sous le nom de M. W. Larose, avocat, au nom de diverses personnes de St. Henri et de Ste. Catherine.

GRANDS TRAVAUX

Le chemin de fer Atlantique et lac Supérieur — Le pont de Longueuil

Une entrevue avec M. C. N. Armstrong

Un reporter de "La Presse" a eu une entrevue avec M. C. N. Armstrong, arrivé ce matin d'Angleterre.

Ce monsieur revient enchanté de son voyage et affirme que le chemin de fer Atlantique et lac Supérieur, allant du Sault Ste Marie à Passaic, sera prochainement construit.

Malgré les attaques malveillantes qui ont réussi une fois de plus à arrêter la question, les capitalistes, après avoir étudié la question se sont convaincus de la fausseté des rumeurs répandues et un puissant syndicat anglo-américain s'est formé pour construire cette voie importante.

M. C. N. Armstrong nous a également informés de l'arrivée en octobre prochain d'un ingénieur anglais envoyé à Montréal par le gouvernement anglais pour étudier la question du pont de Longueuil. Si le rapport de cet ingénieur est favorable, la construction de ce pont sera immédiatement commencée.

M. C. N. Armstrong a également mentionné plus de cinquante sous-traitants de plus grandes usines du monde se rapportant à ce pont; elles vont être ouvertes et étudiées sous le contrôle de M. Walter Shanley, ingénieur de la compagnie.

VOLONTAIRES POUR RIRE

Ils s'aperçoivent que cela est sérieux

Le major Atkinson du 6e régiment, a déposé une plainte en cour de police contre l'un des sergents qu'il accuse d'avoir été absent lors des parades du bataillon. A sa demande, le magistrat a envoyé des lettres de mandat à plusieurs autres des membres, leur enjoignant de comparaitre devant lui, et d'expliquer pourquoi ils ont négligé d'être présents lorsque le bataillon s'assemblait. Une amende de \$5 peut être imposée pour chacune de ces infractions aux règlements militaires.

Le major Atkinson dit que la plupart des hommes se moquent de cela, et refusent de prendre la chose au sérieux. Ils s'aperçoivent cependant de leur erreur lorsqu'ils seront appelés à comparaitre en cour.

COMMERCE INTERNATIONAL

Entre le Canada et la Belgique

Monsieur Bernard de Fauconval, consul général de Belgique au Canada, a passé quelques jours à Montréal, dernièrement, pour étudier la question de l'établissement de relations commerciales entre son pays et le Canada. Il est d'avis qu'une forte immigration de cultivateurs belges serait un grand avantage pour le Canada. La plupart des cultivateurs belges ont certaines épargnes et l'expérience de leur pays est un empêchement insurmontable à l'expansion de leurs connaissances agricoles. Ils pourraient facilement émigrer dans ce pays, si un courant d'immigration légale était favorisé par les autorités canadiennes, et sans aucun doute nos cultivateurs devraient bénéficier de leur voisinage.

Il pourrait se former un syndicat, composé de Belges et de Canadiens, pour diriger et surveiller le courant d'immigration belge, afin que de bons sujets seulement soient amenés dans notre pays. Messieurs le juge Jetté et le sénateur Desjardins portent beaucoup d'intérêt à ce projet.

ASSEMBLEE DES DENTISTES

Election des officiers de l'association

Les dentistes se sont réunis hier à l'Université Laval. Cette réunion a été en commençant une des plus nombreuses qui aient eu lieu depuis la fondation de l'association des dentistes. Beaucoup de membres sont partis avant la fin de la réunion.

Les messieurs suivants ont été élus officiers de l'association: MM. S. G. Giosensky, G. W. Lorge, A. W. Hyndman, J. Nolin, E. B. Borton, Ed. Casgrain, W. G. Giosensky, et le docteur L. J. B. Leblanc a été élu à la place.

Plusieurs résolutions importantes relatives à la profession ont été adoptées.

UNE MISERE NOIRE

Sous ce titre, "La Presse" publiait la semaine dernière une histoire navrante de misère et d'abandon. Il s'agissait, on s'en souvient, de Madame Turner, abandonnée avec deux bébés, par son mari, et trouvée mourante de faim.

Quelques personnes charitables nous ont demandé de faire appel au public en faveur de cette malheureuse et intéressante famille. Si la mère était mise à même d'ouvrir une petite boutique de bonbons ou d'épicerie, ce serait le salut. Avec une petite somme et quelques dons en nature on tirerait cette famille de la misère.

PERSONNEL

—Madame E. L. Ethier, propriétaire de la célèbre académie de coupe de robes, 88 rue St. Denis, a été élu président de la section de la garde républicaine de Paris, a obtenu les honneurs du rapel, et a été répétée à la requête spéciale des dames.

La fête terminée, M. Alphonse Hardy s'est vu offrir un magnifique bouquet, accompagné d'un billet de banque, qu'il a accepté, en reconnaissance des services rendus.

Honneur d'être et succès aux dévoués jeunes musiciens-amateurs de Chambly.

UN BOUCHER EN PRISON

Arrêté à la demande du coroner

Il serait responsable de la mort d'un vieillard

Joseph Fournier, boucher, résidant No 125 avenue Mont-Royal, a été arrêté, hier après-midi par le coroner, secondé par le conseiller Delorme, mandat émis par le coroner McMahon. Fournier est celui qui conduisait la voiture qui a renversé et blessé mortellement le vieillard James Davis, vendredi dernier, au coin des rues St-Laurent et Dorchester. Une enquête a été commencée il y a quelques jours, puis ajournée en attendant que le charretier soit arrêté. On a demandé à Fournier un cautionnement de \$2,000, et comme il n'a pu le fournir, il a été mis en prison en attendant la suite de l'enquête qui aura lieu cette après-midi.

"LES MALHEURS DE CHARLOTTE"

Les Belges en colère contre le "Monde"

Le "Monde" a publié, sous le titre "Les malheurs de Charlotte", un article racontant les prétendus malheurs de la princesse Charlotte, ex-impératrice du Mexique et sœur du roi de Belgique. Cet article ne tendait rien moins qu'à insinuer, que S. M. Léopold II, par suite de la gesture de la fortune de l'infortunée princesse, aurait dilapidé son avoir, en engageant dans les entreprises de l'Etat libre du Congo.

La publication de ce récit a causé une vive émotion parmi les journaux belges. Les journaux ont fait connaître à la presse officielle que les renseignements officiels vont être faits, dit-on, aux autorités fédérales.

NOUVELLES MARITIMES

Un peu après 3 heures, hier après-midi, le Lake Huron, de la ligne Beaver, est arrivé dans notre port. Ce steamer est parti de Liverpool le 7 courant, avec 27 passagers de 1re classe, 35 de 2e et 350 d'entrepont. La traversée a été orageuse, le vent soufflant avec violence tout le temps. Deux jours après le départ on s'est aperçu que deux femmes étaient embarquées sans billet de passage. Les passagers, pris de pitié, pour elles, n'ont pas voulu qu'elles fussent inquiétées pour cela et ils ont fait entre eux une collection suffisante pour rencontrer leurs dépenses. Elles ont été amenées jusqu'à Montréal et placées à l'hospice St-Georges. Le Lake Huron repartira dimanche prochain.

La Pommeranian, de la ligne Allan, capitaine Wallace, est arrivé ici, hier après-midi. Il a réussi à échapper à la tempête qui a sévi sur l'Atlantique pendant quelques temps.

Le steamer Etolia qui devait partir, ce matin, a été retardé à cause des brouillards qui devaient transporter et qui ne sont pas arrivés à temps. Il ne partira que demain matin.

Le capitaine de la ligne Dominion, est parti pour Liverpool, hier après-midi, avec un chargement général consigné par D. Torrance and Co.

La profondeur de l'eau à Sorel le 17, était de 27 pieds et à Montréal de 25 pieds 7 pouces.

LA FANFARE DE CHAMBLY

Il nous fait plaisir d'ajouter quelques mots à ce que nous avons dit au sujet de la célébration du 200e anniversaire de Chamblay, pour rendre justice au corps de musique qui fait la joie de tous ceux qui passent les mois d'été à cet endroit.

Le programme qui suit a été exécuté avec un ensemble, une précision qui est de la plus haute qualité, quelle fanfare de nos programmes.

PROGRAMME

- 1o — Pas redoublé — "Infanterie".... Koegel.
- 2o — Solo de baryton — "Mon Roi".... Reynaud.
- 3o — Grande marche indienne.... Sellenick.
- 4o — Polka — "En attendant".... Scheenebruggen.
- 5o — Valse — "Rosa".... Warren.
- 6o — Solo de Clarinette — "Caravane sur le Barbier de Séville".... Rossini.
- 7o — Galop — "Le roi Soleil".... Corbin.
- 8o — Sérénade — "Rêve du Soldat".... Sellenick.
- 9o — Marche — "High School Cadets".... Sousa.
- 10o — Solo de Clarinette — "Le Carnaval de Venise", avec variations.... Khroust.
- 11o — Mazurka — "Joyeux échos".... Scheenebruggen.
- 12o — Marche — "Liberty Bell".... Sousa.

Vive la Canadienne. God Save the Queen.

M. Wilfrid Contant a dirigé le tout de la manière habile qu'on lui connaît. Nous avons surtout apprécié les deux de la fanfare, joués par M. J. J. Hardy et le solo de baryton rendu par M. L. J. Hubert.

La grande marche indienne de Sellenick, ex-chef de la Garde Républicaine de Paris, a obtenu les honneurs du rapel, et a été répétée à la requête spéciale des dames.

La fête terminée, M. Alphonse Hardy s'est vu offrir un magnifique bouquet, accompagné d'un billet de banque, qu'il a accepté, en reconnaissance des services rendus.

Honneur d'être et succès aux dévoués jeunes musiciens-amateurs de Chambly.

Nul doute que les visiteurs seront nombreux. Ne revenez pas de l'exposition sans avoir examiné un article nouveau exposé par MM. Arcand et frère, 111 rue St-Laurent.

Je vous prie de chaussons et des toiles Kneip. Plusieurs ont déjà fait connaissance avec ce linge hygiénique par excellence; mais plusieurs l'ignorent encore. L'occasion est bonne. Vous serez ravis de le voir. On vous remettra une jolie brochure vous donnant mille détails, mille explications sur la propreté de ce linge normal en fil de lin entrecroisé, à la main, pourquoi il est préférable à la laine.

Vous ne regretterez pas votre visite. 17, 19

Les recettes du Pacifique Canadien, pour la semaine finissant le 14 septembre 1895 ont été de \$440,000, un peu de \$280,000 pour la semaine correspondante de 1894. Augmentation, \$160,000.

A ST-HENRI

Séance du conseil de ville

Les amendements à la charte municipale

Hier soir a eu lieu une séance du conseil de ville de St. Henri, à laquelle présidait le maire Aquin. Etaient présents les conseillers Labrière, Taillefer, J. Sénécal, L. M. Sénécal, Bernard Delorme et Guay. Il est d'abord proposé par M. le conseiller Delorme, secondé par le conseiller M. Sénécal, qu'une licence de colporteur de pain soit octroyée à M. J. Polier au prorata de la taxe annuelle pour le reste de l'année. Un amendement à cette proposition est ensuite mis aux voix, et finalement la question est remise à une autre séance.

M. Madore, avocat de la cité, est ensuite appelé à donner son opinion légale sur plusieurs affaires dans lesquelles la cité est engagée.

La première question est celle de l'ouverture de la rue St Jean, de la rue Notre-Dame à la rue St Jacques, en traversant la voie du G. T. R. Le conseil est-il obligé d'ouvrir cette rue? M. J. A. Madore, avocat de la cité, a fait connaître que le conseil a fait un emprunt à la condition qu'une partie de cet emprunt serait appropriée à l'ouverture de cette rue, qu'il se trouve par le fait même engagé à ce faire, à moins d'en être empêché par force majeure. Il doit donc le conseil faire application au comité des chemins de fer afin d'obtenir la permission de traverser la voie du G. T. R., et s'il l'obtient, il doit nécessairement ouvrir cette rue; dans le cas contraire, il serait libéré vis-à-vis les contribuables. Ceux-ci étant en plein droit de poursuivre la cité en dommages s'il n'accomplit son engagement par lui-même l'emprunt a été fait.

Depuis, les intéressés à l'ouverture de cette rue, devront faire une requête au conseil, et cette requête devra porter la majorité des signatures de tous les intéressés.

Le conseiller Bernard, président du comité d'hygiène, est autorisé à faire examiner minutieusement les nuisances causées par les abattoirs et prendre toutes mesures coercitives qu'il jugera à propos, contre la compagnie des abattoirs pour faire disparaître telles nuisances. Les questions d'amendement à faire à la charte de la cité est ensuite soulevée. On demandera l'autorisation de continuer les rues ouvertes ou d'ouvrir de nouvelles rues en leur donnant telle largeur qu'il conviendra au conseil, sans tenir compte de la largeur de soixante-dix pieds qu'elles doivent avoir à présent. D'autres amendements à la charte seront discutés à la prochaine séance.

L'avenue de la cité est autorisée à ériger à la compagnie des chars électriques pour les mettre en demeure de parfaire leur contrat avec la municipalité, et aussi à donner un service de 5 minutes de chars électriques dans la rue de la municipalité, tel qu'elle est engagée de le faire.

M. Jos. Courval, No 4 rue Delorme, demande, dans une lettre adressée au conseil, que l'on fasse des travaux nécessaires pour empêcher les canaux d'égout de se déverser dans sa cave en temps de pluie, et de lui payer les dommages qu'il souffrirait par suite de cet état de chose. Le conseil décide de prier M. Courval de se présenter devant lui à sa prochaine réunion pour s'entendre sur cette question.

LA CITE GAGNE

Les expropriations annuelles

L'honorable juge Tait a rendu jugement, ce matin, sur la motion de la cité demandant de se désister de sa requête relative aux expropriations annuelles et dont nous avons parlé à plusieurs reprises.

Après avoir lu les nouveaux règlements de la cité concernant les dites expropriations, le tribunal s'est avisé que la requête peut être retirée, que la requête est gouvernée par cet article de la procédure, et que la cité peut, en tout temps, se désister d'une procédure en en payant les frais.

Il est vrai que les propriétaires ont acquis un certain droit passé entre eux et la cité; mais on ne peut forcer une partie à accomplir un contrat. La cité possède le droit absolu de retirer sa procédure et, en conséquence, les conclusions de la motion sont accordées, mais sans frais.

DANGEREUSE FENETRE

Une femme étranglée à London, Ont.

London, Ont., 19 — Un accident étrange, qui a coûté la vie à une femme, est arrivé rue Peter, dans l'ouest de cette ville, hier soir. Mme Alfred Butler, femme d'un employé de la brasserie de la cité, a été trouvée étranglée dans une fenêtre à guilotine.

On suppose que Mme Butler est sortie et ayant oublié sa clef, à son retour, elle aura essayé de passer par la fenêtre, qui est tombée sur elle. La défunte était âgée de 40 ans, elle était mère de deux garçons et deux filles et son mari est mort.

L'Exposition

L'Exposition depuis si longtemps attendue a ouvert ses portes.

Les dédications sont enfin terminées. C'est beau, c'est intéressant de voir, rangés avec art, les produits de nos fermes, les fruits de nos jardins, les étoffes de nos manufacturiers, les différents articles de nos industries.

Chaque exposant a fait de son mieux pour donner à sa marchandise tout l'attrait, tout le charme possible.

Nul doute que les visiteurs seront nombreux. Ne revenez pas de l'exposition sans avoir examiné un article nouveau exposé par MM. Arcand et frère, 111 rue St-Laurent.

Je vous prie de chaussons et des toiles Kneip. Plusieurs ont déjà fait connaissance avec ce linge hygiénique par excellence; mais plusieurs l'ignorent encore. L'occasion est bonne. Vous serez ravis de le voir. On vous remettra une jolie brochure vous donnant mille détails, mille explications sur la propreté de ce linge normal en fil de lin entrecroisé, à la main, pourquoi il est préférable à la laine.

Vous ne regretterez pas votre visite. 17, 19

LES RAVAGES DU FEU

Conflagration à Indianapolis

Autre incendie à Coaticook

Indianapolis, 19 — A 6 heures, hier matin, un incendie, qui a pris par la suite les proportions d'une conflagration, s'est déclaré dans l'édifice à cinq étages occupé par la maison Eastman, Schleicher et Lee. Cinq autres bâtiments aussi vastes que le précédent, ont pris feu successivement et sont maintenant en ruines. Les pertes sont évaluées à \$1,200,000.

Coaticook, 19 — La scierie Fitzgerald à Island Pond, Vermont, a été détruite par un incendie hier après-midi.

La brigade de pompiers de Coaticook a été mandée et s'est rendue sur le lieu du sinistre. Les pertes sont d'environ \$25,000 sur lesquelles il y a \$1,200 d'assurance.

FAUSSE MONNAIE

Arrestations à Owen Sound Ontario

Owen Sound, Ont., 19 — Depuis quelque temps, des fausses pièces de 10 et 25 cents étaient mises en circulation, et la police avertie, cherchait à découvrir d'où venait cette monnaie. Hier un commis reçut d'une jeune fille quatre pièces fausses de 25 cents en paiement d'une paire de bottes. Bien que ces pièces fussent d'une imitation presque parfaite, on reconnut qu'elles étaient fausses. Questionnée, la jeune fille répondit que les pièces lui avaient été données par un nommé Robert Gardner, de North-Keppel, village situé à 18 miles d'Owen Sound. La police fut mandée aussitôt et l'arrestation de Gardner et de la jeune fille eut lieu ensuite.

Les deux prévenus ont été amenés devant le tribunal de police. L'avocat de ceux-ci, H. C. Tucker, après refusé de plaider, la cause des prisonniers a été remise à aujourd'hui. Dans les poches de Gardner on a trouvé 11 pièces de 10 cents et 5 de 25 cents, toutes fausses et extraordinaires bien imitées. Le prisonnier n'a donné aucune explication sur la provenance de ces pièces, il a seulement plaidé non coupable. La police croit que Gardner est seulement l'instrument d'une bande organisée de faussaires-monnayeurs et qu'il sera un témoin important en faveur de la couronne.

Gardner est âgé de 22 ans; il appartient à une bonne famille. Son père est un fermier retiré.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 18-M. Achille Larue, ancien député de Bellechasse aux Communes, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, il y a deux ans, vient de se dépouiller de la soutane et de se remettre à l'exercice de sa profession d'avocat.

—Les travaux de l'Electricité ne commencent pas avant le printemps prochain, et ceux qui avaient compté avec eux pour cet automne seront forcément obligés de chercher ailleurs.

—On annonce la mort du lieutenant-colonel Oscar Provost, surintendant de la cartoucherie de cette ville. Le défunt était âgé de 50 ans. Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, avec les honneurs militaires. Les services funèbres ont été chantés à la basilique et le corps a été ensuite transporté à Ste-Catherine par un train spécial et enterré dans l'église.

—Le fils de M. Campeau, employé civil, a été victime d'un accident, hier. L'enfant descendait la pente assez raide, du Palais de Justice, au magasin Morgan; il n'a pu modérer l'allure de son bicyclette en apercevant une calèche conduite par le cocher de place Thompson et a été donner dans les pattes

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

Jeudi	48,976
Vendredi	48,511
Samedi	48,497
Samedi	48,475
Samedi	49,009
Samedi	55,419
Total	298,950

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le 14 SEPT. 1895
49,825

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1895

LA DIVISION STE-ANNE

Un ministre provincial, interviewé par "La Presse" a déclaré, comme nous le disions hier, que la session du parlement provincial serait ouverte à la fin d'octobre, mais que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision concernant l'élection d'un député en remplacement de feu l'échevin Kennedy. La déclaration du ministre aurait été plus satisfaisante s'il avait annoncé la date de l'élection et laissé dans le vague celle de l'ouverture de la session. On comprend difficilement l'ouverture d'une session dans laquelle Montréal ne serait pas représenté au complet, mais que le gouvernement aurait en même temps le temps de consulter les électeurs. Montréal n'a pas trop de six députés pour défendre ses droits et sa fortune; le passé est là pour montrer que ce nombre n'est même pas suffisant pour protéger ses intérêts. Pour nous, l'élection de Ste Anne, surtout dans les circonstances actuelles, est d'une importance beaucoup plus grande au point de vue municipal qu'au point de vue politique et si nous insistons pour que le siège de la division Sainte Anne soit occupé à la prochaine session, c'est que, comme à toutes les sessions, la législature de Québec sera appelée à discuter des amendements importants à la charte de Montréal.

ROME... OU LA MORT!

Il y a 1532 ans, un monarque apostat jetait vers le ciel, avec un flot de sang, cette apostrophe : "Tu as vaincu, Galiléen!" Il y a 412 ans, apparaissait un homme adéfaste qui, sous prétexte de vouloir réformer et les moeurs, et les hommes, et la religion, couvrit l'Europe d'un voile de sang sous lequel il avait rêvé d'étouffer le "papisme"; 63 ans plus tard, gorgé de vins et d'illusions, qu'il enlignait à plaisir, il mourait étouffé, ivre - mort, sans avoir le temps de se reconnaître : Luther était vaincu! Il y a 201 ans, naissait le philosophe qui voulait égarer "l'infamie"; ainsi appelait-il la religion catholique. L'âge de 80 ans décrépité, gâteux, il mourait, rendant les excréments par la bouche; son dernier soupir fut un blasphème : Voltaire était vaincu! Il y a vingt-cinq ans, le général Bixio, l'un des commandants des corps d'armée piémontaise envahissant les États de l'Eglise avait dit : "J'irai à Rome!" Des têtes de cardinaux se fêrèrent une pyramide, dont le sommet sera la tête du pape! Quelques années plus tard, se trouvant à quai, le 20 juillet 1870, l'armée hollandaise en guerre avec les Autrichiens, il fut pris, eut la tête tranchée; plusieurs jours durant, cette tête exsangue, à la face crispée, fut promenée au bout d'une pique devant le camp des européens, et de village en village. Bixio était vaincu - mais le pape est là encore, là toujours! Aujourd'hui, le Savoyard, possesseur de la Ville Eternelle et des États de l'Eglise par suite de la victoire des troupes de l'Eglise, veut fêter grandement ce jour anniversaire de la prise de Rome en 1870. Le Savoyard passera, nul ne s'en souviendra - et le pape sera là, comme il y est aujourd'hui. La distance n'est pas grande du Capitole à la Roche Tarpéienne! - Sougez donc! Il y a tous droits de fêter bruyamment cette date. Le roi d'Italie avait juré de ne point attaquer le royaume du St Père. Une convention avec l'empereur des Français, promettant à respecter les États de l'Eglise tels qu'ils étaient après Castelfidardo - qu'est-ce qu'un serment assésé de roi, une signature au bas d'un traité de peuple à peuple? - Rien! Il est parjuré; c'est tout. Bixio sa couronne, son royaume, à la générosité de la France; profitant des malheurs de la noble nation, il lui a enlevé la face, et, dans l'angoisse de posséder cette Rome qu'il voulait à tout prix, il envoie une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, appuyée de cent canons, combattre l'armée pontificale forte de dix mille hommes d'après les registres matricules, mais ne pouvant, en réalité, opposer à l'envahisseur que trois mille hommes valides. Trente contre un! Et des jours, nous les tenons en respect dans la campagne de Rome; lors de l'attaque, nous résistons sans pertes sensibles de 4 heures à 11 heures et de midi au matin, sans artillerie, quelques cents hommes seulement sur la brèche ou aux environs, quatre-vingt-dix canons battant en brèche du côté des Piémontais! Dix mille hommes de troupes d'élite lancés à l'assaut; trois cents de nos troupes à peine sur la brèche; - trois fois, les dix mille sont repoussés... mais l'ordre formel, pour la troisième fois aussi, nous est apporté du donx Saint Père Pie IX de nous rendre, et des larmes de rage aux yeux, nous devons céder. N'est-ce pas, franchement, qu'ils ont été assez courageux pour fêter à grand orchestre le 25^e anniversaire d'un pareil fait d'armes? -

LA CURE D'EAU KNEIPP

Nos lecteurs trouveront chez M. H. Potras, 1850 rue Notre-Dame, un choix immense de toutes les nouveautés d'Automne : fait de chapeaux pour dames et enfants, Chapeaux de deux et trois pièces, en velours, en tulle, en dentelle, en tulle et dentelle, à la clientèle de toutes les élégantes. Nos 1850 rue Notre-Dame.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1656 Rue Notre-Dame, Montréal
 Tirages tous les mercredis. Lota valant depuis \$4 à \$5,000, 25 cents le billet. Lota valant depuis \$2 à \$2,000, 10 cents le billet.
 A. S. Brosseau, L. D. S.
 Chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux d'après un bout d'Europe étonnée d'un si noble dévouement, les mon-

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

Jeudi	48,976
Vendredi	48,511
Samedi	48,497
Samedi	48,475
Samedi	49,009
Samedi	55,419
Total	298,950

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le 14 SEPT. 1895
49,825

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1895

LA DIVISION STE-ANNE

Un ministre provincial, interviewé par "La Presse" a déclaré, comme nous le disions hier, que la session du parlement provincial serait ouverte à la fin d'octobre, mais que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision concernant l'élection d'un député en remplacement de feu l'échevin Kennedy. La déclaration du ministre aurait été plus satisfaisante s'il avait annoncé la date de l'élection et laissé dans le vague celle de l'ouverture de la session. On comprend difficilement l'ouverture d'une session dans laquelle Montréal ne serait pas représenté au complet, mais que le gouvernement aurait en même temps le temps de consulter les électeurs. Montréal n'a pas trop de six députés pour défendre ses droits et sa fortune; le passé est là pour montrer que ce nombre n'est même pas suffisant pour protéger ses intérêts. Pour nous, l'élection de Ste Anne, surtout dans les circonstances actuelles, est d'une importance beaucoup plus grande au point de vue municipal qu'au point de vue politique et si nous insistons pour que le siège de la division Sainte Anne soit occupé à la prochaine session, c'est que, comme à toutes les sessions, la législature de Québec sera appelée à discuter des amendements importants à la charte de Montréal.

ROME... OU LA MORT!

Il y a 1532 ans, un monarque apostat jetait vers le ciel, avec un flot de sang, cette apostrophe : "Tu as vaincu, Galiléen!" Il y a 412 ans, apparaissait un homme adéfaste qui, sous prétexte de vouloir réformer et les moeurs, et les hommes, et la religion, couvrit l'Europe d'un voile de sang sous lequel il avait rêvé d'étouffer le "papisme"; 63 ans plus tard, gorgé de vins et d'illusions, qu'il enlignait à plaisir, il mourait étouffé, ivre - mort, sans avoir le temps de se reconnaître : Luther était vaincu! Il y a 201 ans, naissait le philosophe qui voulait égarer "l'infamie"; ainsi appelait-il la religion catholique. L'âge de 80 ans décrépité, gâteux, il mourait, rendant les excréments par la bouche; son dernier soupir fut un blasphème : Voltaire était vaincu! Il y a vingt-cinq ans, le général Bixio, l'un des commandants des corps d'armée piémontaise envahissant les États de l'Eglise avait dit : "J'irai à Rome!" Des têtes de cardinaux se fêrèrent une pyramide, dont le sommet sera la tête du pape! Quelques années plus tard, se trouvant à quai, le 20 juillet 1870, l'armée hollandaise en guerre avec les Autrichiens, il fut pris, eut la tête tranchée; plusieurs jours durant, cette tête exsangue, à la face crispée, fut promenée au bout d'une pique devant le camp des européens, et de village en village. Bixio était vaincu - mais le pape est là encore, là toujours! Aujourd'hui, le Savoyard, possesseur de la Ville Eternelle et des États de l'Eglise par suite de la victoire des troupes de l'Eglise, veut fêter grandement ce jour anniversaire de la prise de Rome en 1870. Le Savoyard passera, nul ne s'en souviendra - et le pape sera là, comme il y est aujourd'hui. La distance n'est pas grande du Capitole à la Roche Tarpéienne! - Sougez donc! Il y a tous droits de fêter bruyamment cette date. Le roi d'Italie avait juré de ne point attaquer le royaume du St Père. Une convention avec l'empereur des Français, promettant à respecter les États de l'Eglise tels qu'ils étaient après Castelfidardo - qu'est-ce qu'un serment assésé de roi, une signature au bas d'un traité de peuple à peuple? - Rien! Il est parjuré; c'est tout. Bixio sa couronne, son royaume, à la générosité de la France; profitant des malheurs de la noble nation, il lui a enlevé la face, et, dans l'angoisse de posséder cette Rome qu'il voulait à tout prix, il envoie une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, appuyée de cent canons, combattre l'armée pontificale forte de dix mille hommes d'après les registres matricules, mais ne pouvant, en réalité, opposer à l'envahisseur que trois mille hommes valides. Trente contre un! Et des jours, nous les tenons en respect dans la campagne de Rome; lors de l'attaque, nous résistons sans pertes sensibles de 4 heures à 11 heures et de midi au matin, sans artillerie, quelques cents hommes seulement sur la brèche ou aux environs, quatre-vingt-dix canons battant en brèche du côté des Piémontais! Dix mille hommes de troupes d'élite lancés à l'assaut; trois cents de nos troupes à peine sur la brèche; - trois fois, les dix mille sont repoussés... mais l'ordre formel, pour la troisième fois aussi, nous est apporté du donx Saint Père Pie IX de nous rendre, et des larmes de rage aux yeux, nous devons céder. N'est-ce pas, franchement, qu'ils ont été assez courageux pour fêter à grand orchestre le 25^e anniversaire d'un pareil fait d'armes? -

LA CURE D'EAU KNEIPP

Nos lecteurs trouveront chez M. H. Potras, 1850 rue Notre-Dame, un choix immense de toutes les nouveautés d'Automne : fait de chapeaux pour dames et enfants, Chapeaux de deux et trois pièces, en velours, en tulle, en dentelle, en tulle et dentelle, à la clientèle de toutes les élégantes. Nos 1850 rue Notre-Dame.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1656 Rue Notre-Dame, Montréal
 Tirages tous les mercredis. Lota valant depuis \$4 à \$5,000, 25 cents le billet. Lota valant depuis \$2 à \$2,000, 10 cents le billet.
 A. S. Brosseau, L. D. S.
 Chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux d'après un bout d'Europe étonnée d'un si noble dévouement, les mon-

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

Jeudi	48,976
Vendredi	48,511
Samedi	48,497
Samedi	48,475
Samedi	49,009
Samedi	55,419
Total	298,950

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le 14 SEPT. 1895
49,825

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1895

LA DIVISION STE-ANNE

Un ministre provincial, interviewé par "La Presse" a déclaré, comme nous le disions hier, que la session du parlement provincial serait ouverte à la fin d'octobre, mais que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision concernant l'élection d'un député en remplacement de feu l'échevin Kennedy. La déclaration du ministre aurait été plus satisfaisante s'il avait annoncé la date de l'élection et laissé dans le vague celle de l'ouverture de la session. On comprend difficilement l'ouverture d'une session dans laquelle Montréal ne serait pas représenté au complet, mais que le gouvernement aurait en même temps le temps de consulter les électeurs. Montréal n'a pas trop de six députés pour défendre ses droits et sa fortune; le passé est là pour montrer que ce nombre n'est même pas suffisant pour protéger ses intérêts. Pour nous, l'élection de Ste Anne, surtout dans les circonstances actuelles, est d'une importance beaucoup plus grande au point de vue municipal qu'au point de vue politique et si nous insistons pour que le siège de la division Sainte Anne soit occupé à la prochaine session, c'est que, comme à toutes les sessions, la législature de Québec sera appelée à discuter des amendements importants à la charte de Montréal.

ROME... OU LA MORT!

Il y a 1532 ans, un monarque apostat jetait vers le ciel, avec un flot de sang, cette apostrophe : "Tu as vaincu, Galiléen!" Il y a 412 ans, apparaissait un homme adéfaste qui, sous prétexte de vouloir réformer et les moeurs, et les hommes, et la religion, couvrit l'Europe d'un voile de sang sous lequel il avait rêvé d'étouffer le "papisme"; 63 ans plus tard, gorgé de vins et d'illusions, qu'il enlignait à plaisir, il mourait étouffé, ivre - mort, sans avoir le temps de se reconnaître : Luther était vaincu! Il y a 201 ans, naissait le philosophe qui voulait égarer "l'infamie"; ainsi appelait-il la religion catholique. L'âge de 80 ans décrépité, gâteux, il mourait, rendant les excréments par la bouche; son dernier soupir fut un blasphème : Voltaire était vaincu! Il y a vingt-cinq ans, le général Bixio, l'un des commandants des corps d'armée piémontaise envahissant les États de l'Eglise avait dit : "J'irai à Rome!" Des têtes de cardinaux se fêrèrent une pyramide, dont le sommet sera la tête du pape! Quelques années plus tard, se trouvant à quai, le 20 juillet 1870, l'armée hollandaise en guerre avec les Autrichiens, il fut pris, eut la tête tranchée; plusieurs jours durant, cette tête exsangue, à la face crispée, fut promenée au bout d'une pique devant le camp des européens, et de village en village. Bixio était vaincu - mais le pape est là encore, là toujours! Aujourd'hui, le Savoyard, possesseur de la Ville Eternelle et des États de l'Eglise par suite de la victoire des troupes de l'Eglise, veut fêter grandement ce jour anniversaire de la prise de Rome en 1870. Le Savoyard passera, nul ne s'en souviendra - et le pape sera là, comme il y est aujourd'hui. La distance n'est pas grande du Capitole à la Roche Tarpéienne! - Sougez donc! Il y a tous droits de fêter bruyamment cette date. Le roi d'Italie avait juré de ne point attaquer le royaume du St Père. Une convention avec l'empereur des Français, promettant à respecter les États de l'Eglise tels qu'ils étaient après Castelfidardo - qu'est-ce qu'un serment assésé de roi, une signature au bas d'un traité de peuple à peuple? - Rien! Il est parjuré; c'est tout. Bixio sa couronne, son royaume, à la générosité de la France; profitant des malheurs de la noble nation, il lui a enlevé la face, et, dans l'angoisse de posséder cette Rome qu'il voulait à tout prix, il envoie une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, appuyée de cent canons, combattre l'armée pontificale forte de dix mille hommes d'après les registres matricules, mais ne pouvant, en réalité, opposer à l'envahisseur que trois mille hommes valides. Trente contre un! Et des jours, nous les tenons en respect dans la campagne de Rome; lors de l'attaque, nous résistons sans pertes sensibles de 4 heures à 11 heures et de midi au matin, sans artillerie, quelques cents hommes seulement sur la brèche ou aux environs, quatre-vingt-dix canons battant en brèche du côté des Piémontais! Dix mille hommes de troupes d'élite lancés à l'assaut; trois cents de nos troupes à peine sur la brèche; - trois fois, les dix mille sont repoussés... mais l'ordre formel, pour la troisième fois aussi, nous est apporté du donx Saint Père Pie IX de nous rendre, et des larmes de rage aux yeux, nous devons céder. N'est-ce pas, franchement, qu'ils ont été assez courageux pour fêter à grand orchestre le 25^e anniversaire d'un pareil fait d'armes? -

LA CURE D'EAU KNEIPP

Nos lecteurs trouveront chez M. H. Potras, 1850 rue Notre-Dame, un choix immense de toutes les nouveautés d'Automne : fait de chapeaux pour dames et enfants, Chapeaux de deux et trois pièces, en velours, en tulle, en dentelle, en tulle et dentelle, à la clientèle de toutes les élégantes. Nos 1850 rue Notre-Dame.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1656 Rue Notre-Dame, Montréal
 Tirages tous les mercredis. Lota valant depuis \$4 à \$5,000, 25 cents le billet. Lota valant depuis \$2 à \$2,000, 10 cents le billet.
 A. S. Brosseau, L. D. S.
 Chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux d'après un bout d'Europe étonnée d'un si noble dévouement, les mon-

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

Jeudi	48,976
Vendredi	48,511
Samedi	48,497
Samedi	48,475
Samedi	49,009
Samedi	55,419
Total	298,950

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le 14 SEPT. 1895
49,825

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1895

LA DIVISION STE-ANNE

Un ministre provincial, interviewé par "La Presse" a déclaré, comme nous le disions hier, que la session du parlement provincial serait ouverte à la fin d'octobre, mais que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision concernant l'élection d'un député en remplacement de feu l'échevin Kennedy. La déclaration du ministre aurait été plus satisfaisante s'il avait annoncé la date de l'élection et laissé dans le vague celle de l'ouverture de la session. On comprend difficilement l'ouverture d'une session dans laquelle Montréal ne serait pas représenté au complet, mais que le gouvernement aurait en même temps le temps de consulter les électeurs. Montréal n'a pas trop de six députés pour défendre ses droits et sa fortune; le passé est là pour montrer que ce nombre n'est même pas suffisant pour protéger ses intérêts. Pour nous, l'élection de Ste Anne, surtout dans les circonstances actuelles, est d'une importance beaucoup plus grande au point de vue municipal qu'au point de vue politique et si nous insistons pour que le siège de la division Sainte Anne soit occupé à la prochaine session, c'est que, comme à toutes les sessions, la législature de Québec sera appelée à discuter des amendements importants à la charte de Montréal.

ROME... OU LA MORT!

Il y a 1532 ans, un monarque apostat jetait vers le ciel, avec un flot de sang, cette apostrophe : "Tu as vaincu, Galiléen!" Il y a 412 ans, apparaissait un homme adéfaste qui, sous prétexte de vouloir réformer et les moeurs, et les hommes, et la religion, couvrit l'Europe d'un voile de sang sous lequel il avait rêvé d'étouffer le "papisme"; 63 ans plus tard, gorgé de vins et d'illusions, qu'il enlignait à plaisir, il mourait étouffé, ivre - mort, sans avoir le temps de se reconnaître : Luther était vaincu! Il y a 201 ans, naissait le philosophe qui voulait égarer "l'infamie"; ainsi appelait-il la religion catholique. L'âge de 80 ans décrépité, gâteux, il mourait, rendant les excréments par la bouche; son dernier soupir fut un blasphème : Voltaire était vaincu! Il y a vingt-cinq ans, le général Bixio, l'un des commandants des corps d'armée piémontaise envahissant les États de l'Eglise avait dit : "J'irai à Rome!" Des têtes de cardinaux se fêrèrent une pyramide, dont le sommet sera la tête du pape! Quelques années plus tard, se trouvant à quai, le 20 juillet 1870, l'armée hollandaise en guerre avec les Autrichiens, il fut pris, eut la tête tranchée; plusieurs jours durant, cette tête exsangue, à la face crispée, fut promenée au bout d'une pique devant le camp des européens, et de village en village. Bixio était vaincu - mais le pape est là encore, là toujours! Aujourd'hui, le Savoyard, possesseur de la Ville Eternelle et des États de l'Eglise par suite de la victoire des troupes de l'Eglise, veut fêter grandement ce jour anniversaire de la prise de Rome en 1870. Le Savoyard passera, nul ne s'en souviendra - et le pape sera là, comme il y est aujourd'hui. La distance n'est pas grande du Capitole à la Roche Tarpéienne! - Sougez donc! Il y a tous droits de fêter bruyamment cette date. Le roi d'Italie avait juré de ne point attaquer le royaume du St Père. Une convention avec l'empereur des Français, promettant à respecter les États de l'Eglise tels qu'ils étaient après Castelfidardo - qu'est-ce qu'un serment assésé de roi, une signature au bas d'un traité de peuple à peuple? - Rien! Il est parjuré; c'est tout. Bixio sa couronne, son royaume, à la générosité de la France; profitant des malheurs de la noble nation, il lui a enlevé la face, et, dans l'angoisse de posséder cette Rome qu'il voulait à tout prix, il envoie une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, appuyée de cent canons, combattre l'armée pontificale forte de dix mille hommes d'après les registres matricules, mais ne pouvant, en réalité, opposer à l'envahisseur que trois mille hommes valides. Trente contre un! Et des jours, nous les tenons en respect dans la campagne de Rome; lors de l'attaque, nous résistons sans pertes sensibles de 4 heures à 11 heures et de midi au matin, sans artillerie, quelques cents hommes seulement sur la brèche ou aux environs, quatre-vingt-dix canons battant en brèche du côté des Piémontais! Dix mille hommes de troupes d'élite lancés à l'assaut; trois cents de nos troupes à peine sur la brèche; - trois fois, les dix mille sont repoussés... mais l'ordre formel, pour la troisième fois aussi, nous est apporté du donx Saint Père Pie IX de nous rendre, et des larmes de rage aux yeux, nous devons céder. N'est-ce pas, franchement, qu'ils ont été assez courageux pour fêter à grand orchestre le 25^e anniversaire d'un pareil fait d'armes? -

LA CURE D'EAU KNEIPP

Nos lecteurs trouveront chez M. H. Potras, 1850 rue Notre-Dame, un choix immense de toutes les nouveautés d'Automne : fait de chapeaux pour dames et enfants, Chapeaux de deux et trois pièces, en velours, en tulle, en dentelle, en tulle et dentelle, à la clientèle de toutes les élégantes. Nos 1850 rue Notre-Dame.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1656 Rue Notre-Dame, Montréal
 Tirages tous les mercredis. Lota valant depuis \$4 à \$5,000, 25 cents le billet. Lota valant depuis \$2 à \$2,000, 10 cents le billet.
 A. S. Brosseau, L. D. S.
 Chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux d'après un bout d'Europe étonnée d'un si noble dévouement, les mon-

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

Jeudi	48,976
Vendredi	48,511
Samedi	48,497
Samedi	48,475
Samedi	49,009
Samedi	55,419
Total	298,950

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le 14 SEPT. 1895
49,825

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1895

LA DIVISION STE-ANNE

Un ministre provincial, interviewé par "La Presse" a déclaré, comme nous le disions hier, que la session du parlement provincial serait ouverte à la fin d'octobre, mais que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision concernant l'élection d'un député en remplacement de feu l'échevin Kennedy. La déclaration du ministre aurait été plus satisfaisante s'il avait annoncé la date de l'élection et laissé dans le vague celle de l'ouverture de la session. On comprend difficilement l'ouverture d'une session dans laquelle Montréal ne serait pas représenté au complet, mais que le gouvernement aurait en même temps le temps de consulter les électeurs. Montréal n'a pas trop de six députés pour défendre ses droits et sa fortune; le passé est là pour montrer que ce nombre n'est même pas suffisant pour protéger ses intérêts. Pour nous, l'élection de Ste Anne, surtout dans les circonstances actuelles, est d'une importance beaucoup plus grande au point de vue municipal qu'au point de vue politique et si nous insistons pour que le siège de la division Sainte Anne soit occupé à la prochaine session, c'est que, comme à toutes les sessions, la législature de Québec sera appelée à discuter des amendements importants à la charte de Montréal.

ROME... OU LA MORT!

Il y a 1532 ans, un monarque apostat jetait vers le ciel, avec un flot de sang, cette apostrophe : "Tu as vaincu, Galiléen!" Il y a 412 ans, apparaissait un homme adéfaste qui, sous prétexte de vouloir réformer et les moeurs, et les hommes, et la religion, couvrit l'Europe d'un voile de sang sous lequel il avait rêvé d'étouffer le "papisme"; 63 ans plus tard, gorgé de vins et d'illusions, qu'il enlignait à plaisir, il mourait étouffé, ivre - mort, sans avoir le temps de se reconnaître : Luther était vaincu! Il y a 201 ans, naissait le philosophe qui voulait égarer "l'infamie"; ainsi appelait-il la religion catholique. L'âge de 80 ans décrépité, gâteux, il mourait, rendant les excréments par la bouche; son dernier soupir fut un blasphème : Voltaire était vaincu! Il y a vingt-cinq ans, le général Bixio, l'un des commandants des corps d'armée piémontaise envahissant les États de l'Eglise avait dit : "J'irai à Rome!" Des têtes de cardinaux se fêrèrent une pyramide, dont le sommet sera la tête du pape! Quelques années plus tard, se trouvant à quai, le 20 juillet 1870, l'armée hollandaise en guerre avec les Autrichiens, il fut pris, eut la tête tranchée; plusieurs jours durant, cette tête exsangue, à la face crispée, fut promenée au bout d'une pique devant le camp des européens, et de village en village. Bixio était vaincu - mais le pape est là encore, là toujours! Aujourd'hui, le Savoyard, possesseur de la Ville Eternelle et des États de l'Eglise par suite de la victoire des troupes de l'Eglise, veut fêter grandement ce jour anniversaire de la prise de Rome en 1870. Le Savoyard passera, nul ne s'en souviendra - et le pape sera là, comme il y est aujourd'hui. La distance n'est pas grande du Capitole à la Roche Tarpéienne! - Sougez donc! Il y a tous droits de fêter bruyamment cette date. Le roi d'Italie avait juré de ne point attaquer le royaume du St Père. Une convention avec l'empereur des Français, promettant à respecter les États de l'Eglise tels qu'ils étaient après Castelfidardo - qu'est-ce qu'un serment assésé de roi, une signature au bas d'un traité de peuple à peuple? - Rien! Il est parjuré; c'est tout. Bixio sa couronne, son royaume, à la générosité de la France; profitant des malheurs de la noble nation, il lui a enlevé la face, et, dans l'angoisse de posséder cette Rome qu'il voulait à tout prix, il envoie une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, appuyée de cent canons, combattre l'armée pontificale forte de dix mille hommes d'après les registres matricules, mais ne pouvant, en réalité, opposer à l'envahisseur que trois mille hommes valides. Trente contre un! Et des jours, nous les tenons en respect dans la campagne de Rome; lors de l'attaque, nous résistons sans pertes sensibles de 4 heures à 11 heures et de midi au matin, sans artillerie, quelques cents hommes seulement sur la brèche ou aux environs, quatre-vingt-dix canons battant en brèche du côté des Piémontais! Dix mille hommes de troupes d'élite lancés à l'assaut; trois cents de nos troupes à peine sur la brèche; - trois fois, les dix mille sont repoussés... mais l'ordre formel, pour la troisième fois aussi, nous est apporté du donx Saint Père Pie IX de nous rendre, et des larmes de rage aux yeux, nous devons céder. N'est-ce pas, franchement, qu'ils ont été assez courageux pour fêter à grand orchestre le 25^e anniversaire d'un pareil fait d'armes? -

LA CURE D'EAU KNEIPP

Nos lecteurs trouveront chez M. H. Potras, 1850 rue Notre-Dame, un choix immense de toutes les nouveautés d'Automne : fait de chapeaux pour dames et enfants, Chapeaux de deux et trois pièces, en velours, en tulle, en dentelle, en tulle et dentelle, à la clientèle de toutes les élégantes. Nos 1850 rue Notre-Dame.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1656 Rue Notre-Dame, Montréal
 Tirages tous les mercredis. Lota valant depuis \$4 à \$5,000, 25 cents le billet. Lota valant depuis \$2 à \$2,000, 10 cents le billet.
 A. S. Brosseau, L. D. S.
 Chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux d'après un bout d'Europe étonnée d'un si noble dévouement, les mon-

LA PRESSE
 ÉDITION QUOTIDIENNE
 T. BERTHAUME, PROPRIÉTAIRE
 Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL
 Abonnements : \$3.00 par an, \$1.00 par mois.
 Edition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.15 par semaine.
 Payable d'avance.
 LA PRESSE, 1178, B.P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 SEPTEMBRE 1895

rand choix en cette ville	
ndredi.....	5e
ndredi.....	9e
enredi.....	13e
enredi.....	5e
Vendredi.....	10e
Vendredi.....	8e
30e. Vendredi.....	10e
.....	10e

INC

HEA

162

INGS

VEILINGS

EMPLOI DEMANDE

ON DEMANDE des élèves de piano et de hautbois. S'adresser à M. Charles Lom, professeur expérimenté, 141 rue St-Jacques, 141-143.

SITUATION DEMANDE — Un jeune homme ayant 2 ans d'expérience dans les affaires désirerait une position comme assistant-tenancier de livres. Pour toute référence, s'adresser à St. Jérôme, marchand de cuir, 212 St. Paul.

UNE INSTITUTEUR anglaise désire donner des leçons dans des familles françaises. Écrire à G.V. La Presse, 212-214.

UN JEUNE HOMME d'expérience demande une position dans le commerce de chaussures à la ville ou à la campagne, 1332 St. Catherine, Montréal.

UN FRANÇAIS demande place chez un maître pour traiter les vaches; donnera des références. 229 rue Frontenac.

UNE JEUNE FILLE ayant obtenu une médaille d'or pour la peinture, l'aquarelle et le crayon et le pastel, désirerait donner des leçons de dessin. S'adresser au 341 rue Dorchester.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE 10 coureurs. A. Lefrançois, 212 St. Laurent.

ON DEMANDE au No 5 Côte Place d'Armes, un jeune homme pour prendre soin d'un cheval, traire une vache, etc. 212-214.

ON DEMANDE un bon forgeron ferrant au No 131 rue Shear, 131 rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale, 421 rue Marie-Anne, coin rue Drolet. 212-214.

ON DEMANDE des filles pour coudre dans les pantalons et habits. S'adresser: 212 rue Cadieux, 212-214.

ON DEMANDE immédiatement une bonne cuisinière au No 25 St. Elizabeth.

ON DEMANDE des modistes de première classe chez Larocque & Massicot, 1457 rue St. Catherine.

ON DEMANDE une fille de 10 à 12 ans, pour apprendre des exercices gymnastiques. S'adresser à Bonita, 137 rue Craig.

ON DEMANDE des tireurs pour une fabrique de broches. Se présenter au No 317 rue St. Paul.

ON DEMANDE une apprentie pour pantalons, 391 rue Ontario.

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 322 St. Denis.

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 159 rue St. Denis.

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, partie de l'après-midi, pour le soir. S'adresser à M. Lefrançois, 212 St. Laurent.

ON DEMANDE immédiatement dans une petite famille une fille générale très propre, sachant bien faire la cuisine avec bonnes recommandations. S'adresser au No 407 rue St-Jacques.

ON A BESOIN d'un bon mécanicien dans les machines à coudre, particulièrement les modèles Wilcox & Gibbs. S'adresser à E. Guillet & Cie, Marieville, Que. 212-214.

AVIS — Salaire et dépenses payées en commun. Nous n'avons jamais assez d'hommes pour couvrir tout le territoire, et chaque année il y a des milliers de plaques d'adresses qui restent sans être payées. Nous avons donc décidé de payer pour nous représenter. Brown & Ross Co., Toronto, Adresser: vous-même, si vous voulez travailler, à 32 Ontario Chambers, Sparks St., Ottawa, Ont. F. Lefrançois, 212-214.

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser à A. T. Chiffon, surintendant du Sun Life, 1708 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. à 12.30 p.m. 212-214.

MAISONS A LOUER

A LOUER — Vaste emplacement avec puits. S'adresser à Thos. F. G. Foley, 211 avenue Papineau.

A LOUER — Deux hauts et un bas de maison de première classe sur la rue Jacques-Cartier, près de la rue Craig. S'adresser à Blodgett et Hénault, 15 rue Saint-Jacques.

A LOUER — Rue St. André, bas de maison de six appartements, tapissée à neuf, avec galerie sur le devant avec parties de trois grands cours. Prix modéré, possession immédiate. E. R. Gareau, 1894 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

A LOUER — No 27 rue Dorchester, une maison très confortable, 10 chambres, bain et w.c. Meubles de ménage à vendre à bon prix. S'adresser à John E. Davidson, Temple Building.

A LOUER — Maison commode, No 704 rue Sherbrooke, possession au 15 octobre. Loyer modique. S'adresser à John E. Davidson, Temple Building.

A LOUER — Logement de quatre appartements, peinture à neuf. Loyer \$6.00 par mois. E. R. Gareau, 1894 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

A LOUER — Beau logement, 6 places, améliorations modernes, No 405 rue Rachel; prix modique. S'adresser au No 407 rue Rachel.

A LOUER — Plusieurs jolis logements sur la rue St. Hubert, \$8 et \$10 par mois. S'adresser à Ovi, Chaput & Cie, 16 rue Saint-Jacques, chambres 16 et 17.

A LOUER — Trois étages de 30 x 30 et grands bureaux au No 40 place Jacques-Cartier. Le tout ou en partie. S'adresser sur les lieux.

LOGEMENTS A MARCHÉ — A louer deux bons logements, 5 et 6 appartements, bain et w.c., maison en pierre de taille. Rue Anderson, près rue Notre-Dame, possession immédiate. Loyer de \$10 à \$12 par mois. S'adresser chez Vian et Frère.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — 2 chambres et un boudoir, meubles, gaz, bain, etc., famille privée. 341 Dorchester.

A LOUER — Grandes chambres bien meublées, simples et doubles, avec pension de première classe. 91 rue St. Denis.

A LOUER — Chambre non meublée. S'adresser 323 rue St. Laurent.

CHAMBRE à louer pour dame ou monsieur avec ou sans pension; pas d'enfants. 164 St. André.

CHAMBRE bien meublée dans une famille privée pour garçon ou un couple marié. Prix modique; pas d'autre pensionnaire à la maison. S'adresser: 174 rue Duvernay, coin Napoleon.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LA

Chasse aux Millions

(22)

DEUXIÈME PARTIE

L'HÉRITIÈRE

(suite)

Ne perdons pas de vue le but de ma visite... Vous ne doutez pas que monsieur Olivier ne soit le maître de la maison, n'est-ce pas ?

— C'est comme cela que Mme d'Orgeur ait l'air d'être de retour, de recevoir encore le maître de la maison, cela ne vous étonnera pas, hein ?

— Mais...

— Attendez !... Et vous, n'avez-vous pas un peu de plaisir à la revoir, cette pauvre petite qui, sans vous, n'existait plus en ce moment ?

— Hélas ! elle ne se souvient pas du service que vous lui avez rendu, et bien sûr, vous n'avez pas à compter sur sa reconnaissance...

Mais la note vous est acquise, et vous savez si elle est sincère.

— Monsieur, murmura Olivier, dont les joues s'étaient légèrement colorées.

— Bon ! bon ! ça vous ennuie que je parle de ça. Est-ce que c'est ma faute si j'y pense toujours... si, en me rappelant ce que vous avez fait, j'éprouve des envies folles de vous sauter au cou, de vous serrer sur ma poitrine ?

Je n'en parlerai plus, c'est convenu !... Mais, là, vraiment, vous ne

A VENDRE

A VENDRE — Boîtes de bois sèches au four pour allumer le poêle, etc. \$2; crabe coupé, \$2.50; épave rouge, en bloc, \$1.75; bois de mortier, longueur du poêle, \$1.50 le voyage. Livre dans une partie quelconque de la ville. Montréal Kindling Wood Co., coin des rues St-Jacques et St-Paul. Bell No 3110.

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc. \$2, crabe coupé \$2.50; bois de mortier, longueur du poêle, \$1.50; blocs d'épave, \$1.75 le voyage. Livre dans une partie quelconque de la ville. C. Macdonald, 141 rue Richmond, Téléphone 1533.

A VENDRE — \$1.00 le voyage de bois sec, requêtes de moulin, livré à domicile chez G. Vallancourt, 214 rue Leaudry, 212-214.

A VENDRE — Magasin de fruits et légumes, situé entre les deux rues. S'adresser à L. Harris, 115 rue St-Jacques.

A VENDRE — Une presse Campbell, 1 presse à linge, caractère, cuisine et autres accessoires, à bon marché et avec délai. S'adresser à A. Renaud, 101 rue St-Jacques.

A VENDRE — Un bon marché, un bon piano, à usage d'usage. S'adresser au 39 St-Christophe.

A VENDRE — Un pardessus en monton de Perse, à cote \$165, à vendre pour \$100; grand, 38 pouces; en usage quelque temps seulement. 141 rue Maize.

A VENDRE — On achète portes, chaises, vieilles maisons, etc. A. Leroux, 18 St-Laurent et 47 St-Charles Borromeo.

A VENDRE — L'avis: Type-Writer vaillant \$100 pour \$40; un violon italien vaillant \$85 pour \$25. Adresse: M. Newman, 211 rue St-Jacques.

A VENDRE — Une fortune — Buvette, ressemblant hôtel, salle de billard, jeu de quilles, boutique de barbier ou un commerce quelconque. L. Harris, 115 rue St-Jacques.

ÉPICERIE à vendre, pour cause de départ, stock frais du printemps. Bonne localité et conditions avantageuses. Écrire à A.S. La Presse.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

A VENDRE — Trois propriétés, situées à quelques pas de l'église du Sacre-Cœur, rue Plessis, à partir du No 402 jusqu'à 414. Ces propriétés consistent, en premier lieu, en quatre maisons en bois lambrissées en briques avec sautoir en pierre et divises en dix logements; en second lieu, en un super-colonne en briques solidement construites en pierre de taille; une famille qui s'apprête à vivre seule sous un même toit et d'être ses fondés de pouvoir intéressés dans un voisinage commode et agréable, s'apprête à vendre ces propriétés ensemble d'avantage. Pour les conditions de vente, s'adresser au No 406 rue Plessis, ou au presbytère de St-Vincent de Paul, coin

A VENDRE ou à échanger — Une maison, trois étages, avec cour, remise, etc., à la proximité de la gare de l'Est. Conditions spéciales. S'adresser: Liboire (aquin), 151 rue St-Paul.

UNE MAISON à vendre, à bas prix. J. A. Charland, 1918 rue Notre-Dame.

PERDU

PERDU — Litus de Montigny, le 9 courant, une chemise fine, jaune et blanc. Récompense promise en retour au No 94 rue de Montigny.

TROUVE

TROUVE — Un petit chien brun et blanc, 311 n'est pas réclamé d'ici à trois jours ou le vendra pour payer les dépenses. Se présenter au No 207 avenue du Parc.

DIVERS

BOITES DE TOILETTE et accessoires pour collages et courants, aussi couverts de table, chez L. J. A. Surveur, 6 rue St-Laurent.

AVIS — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main. Laurent Tessier dit Lavigne. Les Coûtes, Que., 16 sept. 1895.

ON DEMANDE A ACHETER — Romane, vieille porcelaine, timbres-poste, monnaies et curiosités achetées et vendues. Magasin de vieilles curiosités et vieux livres. No 4 Place Villeneuve.

ON TROUVERA une bonne pension au No 188 avenue de l'Hôtel de Ville, 31 pour homme, \$2 pour fille; pension de table, \$2.

ON TROUVERA une bonne pension au No 11 rue Sanguinet; aussi pension de table.

ON DESIRE acheter 1000 cordes de bois franc. Écrire à "R.F." bureau de La Presse, et spécifier le prix, la qualité et la longueur du bois.

PENSION — Madame A. Lefrançois, gardemalière pour dames. Pension confortable et des soins des meilleurs médecins; strictement privé. Conditions faciles. 351 rue St-Laurent.

UN ACCORDEUR de piano d'expérience, 10 ans de pratique en Allemagne, accorde les pianos pour St-Roch et les pianos à prix raisonnables. S'adresser par lettre, 239 rue Roy, en ville, attention immédiate donnée aux commandes de la compagnie.

PIANOS REPARÉS par le Prof. L. A. Laurier, au No 1788 rue St-Catherine, chez Foucher Fils & Cie; ouvrages garantis. Tel. Bell 6124.

A LOUER — A très bon marché. Un beau magasin avec logements et courtes. Le coin de la rue St-Jacques et de la rue St-Hubert ferait un splendide étal de boucher. Pas de concurrence dans le voisinage. S'adresser à la Montreal Loan & Mortgage Co., 1763 rue Notre-Dame, coin de la rue St-John.

ARTHUR GAREAU

CHIRURGIEN DENTISTE
117 rue St-Denis, coin Dorchester

Extraction de dents sans douleur au moyen du chloroforme, de l'éther, du gaz végétal, de l'électricité ou d'anesthésie locale. Dentiers en or, en aluminium et en caoutchouc. Hôtel Téléphone, 6314. Bureau du soir, 7 à 8 heures p.m. 117-119.

W. E. PHILLIPS

Papier de commerce acheté, avances faites sur recus d'entrepreneurs, immeubles achetés, vendus ou échangés.

Chambre No. Baron, 162 rue St-Jacques.

COMPAGNIE de MEUBLES GLENORA

Ameublements de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.
Meubles de passage et de cuisine, tables, chaises, cabinets, berceaux, etc.

Un nouvel envoi des marchandises vient d'être ajouté à notre immense stock de TAPIS D'AUTOMNE.

THOMAS LIGGET, 1884 Rue Notre-Dame
EDIFICE GLENORA.

Range A Charbon Ou à Bois
Fortement Plaqué en Acier



Faits en différents genres, depuis le Range ordinaire de famille jusqu'au grand Range d'hôtel.

Ces Ranges sont faits pour être durables et d'après les modèles les plus approuvés. Ils sont dans les derniers goûts sous tous rapports.

Vous y gagnerez à examiner ces Ranges avant d'en acheter un.

The McClary Mfg. Co., LONDON, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG ET VANCOUVER.

Si votre marchand local ne tient pas nos marchandises, écrivez à notre maison la plus proche.

GARTH & CO., Agents et Fabricants

National Meter Co., New York
Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati
Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati
Penderbary & Korting injectors
Watson, McDaniel's Steam Specialties
Watson's Pressure Regulator
Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
Jenkins' Globe Valves

GARTH & CO., 536 à 543 rue Craig, Montréal

215-mjs-n

OUVERTURE

DU

COMMERCÉ D'AUTOMNE

Nos importations sont toutes reçues. Chaque département, dans les Marchandises d'Automne, est au grand complet. Nous avons actuellement un stock de

\$250,000.00

Formant l'assortiment le plus considérable et le plus varié de marchandises fraîchement arrivées. Toutes nos marchandises sont importées directement et invariablement détaillées au prix du gros.

UN SEUL PRIX

Tout acheteur au montant de \$2.00 et au-dessus a droit à un magnifique Cadeau dont la valeur est proportionnée au montant de son achat.

Dupuis Frères

215-mjs-n

Les CIGARES et CIGARETTES

Crème de la Crème

...ET... **La Fayette**

Sont en vente dans tous les magasins de la ville.
Faites-en l'essai et convainquez-vous vous-mêmes que vous fumez ce qu'il y a de meilleur.

Fabriqués par J. M. FORTIER, Montréal

17, 18, 21

ECOLES PUBLIQUES

...ET... **ECOLES SEPARÉES**

Les défenseurs s'accordent sur un point — que le meilleur et le plus pur des savons est le moins cher et le plus profitable pour toutes les demeures, la buanderie, la chambre des enfants ou la salle de bain. Ils admettent aussi que treize onces ne font pas une livre peu importe le nom ronflant qui se trouve sur l'enveloppe.

Si vous voulez avoir pour votre argent, faites usage du meilleur savon — si vous voulez avoir une livre, vous devez acheter une

16 BARRE DE SEIZE ONCES

Vous les trouverez dans le savon Gilt Edge de Strachan. Demandez-le à votre épicerie. Ils vendent tous le

Savon GILT EDGE

DE STRACHAN

215-mjs-n

LE DRAME

DE ST-HENRI

Témoignage d'experts
Opinion du docteur Draper

La mort de Mme Demers remonta à 8 heures

Dans son témoignage, hier après-midi, le docteur Villeneuve a déclaré que la première fois qu'il a vu le cadavre, c'est-à-dire le 14 juin, vers midi, celui-ci exhalait une forte odeur de putréfaction qui, tout de suite, l'a porté à croire que le décès remontait à 24 heures environ. Plus tard, l'autopsie ne lui a permis de conclure à ce sujet.

Interrogé par M. Desmarais, le docteur Villeneuve a déclaré qu'il n'avait pas prononcé quand il a vu le cadavre, et que la rigidité existait encore jusqu'à un certain point dans les bras gauche et les jambes; elle avait disparu du bras droit par suite d'expériences faites sur ce bras par le docteur Johnson, la veille. Il ne peut faire connaître le degré exact de la rigidité qui existait alors.

M. P. Davidson a demandé que le témoignage du docteur Villeneuve ne fût pas pris en considération, mais son objection a été rejetée.

Le témoin suivant, le docteur Frank W. Draper, de l'Université Harvard, médecin légiste de Boston, a répondu aux questions que lui a posées M. Quinn.

— Supposons, lui a demandé le substitut du procureur-général, supposons que le cadavre d'une femme de 33 ans, de bonne constitution et saine au moment de sa mort, ait été trouvé sur le plancher de sa chambre à coucher, vêtue d'une robe de nuit et d'un tricot; et prenons en considération les faits suivants: la température de l'air extérieur était de 0.85 degrés environ, variant de 00 à 75 dans les 24 heures, dans l'air, l'humidité était considérable; la chambre était petite, une fenêtre partiellement ouverte, persiennes fermées, porte fermée; sous la victime il y avait du sang desséché, la rigidité était complètement développée; le peu des mains, des jambes et de la poitrine était froide et l'estomac vide. Pouvez-vous dire à quelle époque remontait la mort de cette femme ?

— Je crois qu'un corps trouvé dans ces conditions et présentant ces signes devrait être mort il y a 24 heures, probablement, quand on l'a trouvé.

— La mort pourrait-elle remonter à deux ou trois heures ?

— Dans mon opinion, ce n'est pas croyable.

Interrogé par M. Davidson, le docteur Draper a déclaré que seul le fait de la peste de la chaleur animale chez la victime lui permettait de conclure. Son expérience lui a appris qu'un cadavre ne peut devenir froid avant huit heures à compter du moment de la mort.

— Mais le degré de froid n'est-il pas relatif à la chaleur de la main qui touche le cadavre ? lui demande M. Davidson.

Le docteur répond dans l'affirmative et ajoute que l'hémorragie a pour effet de provoquer le refroidissement du corps; dans ce cas les mains peuvent être froides même avant la mort.

Il connaît des cas de rigidité ayant suivi immédiatement la mort. Ces cas ont été observés principalement sur les champs de bataille, après que les victimes avaient fait de grands efforts musculaires. Dans le cours de son témoignage il a déclaré avoir examiné en sa qualité officielle 4220 cadavres, dont les deux tiers avaient succombé à une mort violente.

Les vacances sont finies et l'hiver approche

Maintenant que les vacances sont terminées et que les enfants ont commencé à aller à l'école, il s'agit de leur donner des vêtements chauds et conviviaux. Il faut leur donner des vêtements qui, sans être pesants, les protégeront contre l'air froid et les vents humides de la saison d'automne.

Une couche de chamois de fibre dans le corps et les manches des habits et des gilets n'augmente pas le poids des vêtements et empêchera les vents les plus violents de pénétrer. Le chamois de fibre dans les manches des petits enfants est un préventif parfait contre la toux et rhumes qui sont causés par les vents humides ou les changements subits de température.

St-Jean-Baptiste

Nous invitons les dames de St-Jean-Baptiste à venir voir notre assortiment avant de descendre à la ville, plusieurs sont sous l'impression que nous ne tenons que de la marchandise commune. Voyez notre annonce de samedi sur la "Presse", et vous aurez une idée du stock que nous avons ici. Nous nous ferons un plaisir de vous faire voir notre assortiment.

C. E. GAGNON et CIE,
208-2, Coin Rachel 949 St-Denis.

Liqueurs Françaises

La marque COSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épicerie. Vente en gros chez

mjs-n HUDON, HEBERT et Cie.

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

215-mjs-n

LE SPORT

Deux grandes luttes entre les clubs des lignes senior et intermédiaire.

"Montreal senior vs National"

"Shamrock seniors vs Quebec"

On se propose de faire des changements dans les ligues

Les jeunes "Shamrocks" vont jouer à Ottawa

Base-ball

Les "Baltimores" perdent du terrain

Les "Clevelands" reprennent espoir

Les régates du "St-Lawrence Boating Club"

Les régates du "Grand Trunk Boating Club"

Bicycle

Une invention nouvelle qui éclaire toutes les autres

Les courses de Longueuil

MONTREAL senior vs NATIONAL

Le public va avoir enfin l'occasion de pouvoir constater la force respective des ligues senior et intermédiaire. Les vieux Montréaliens, qui sont aujourd'hui plus forts qu'ils ne l'ont pas été de plusieurs années, viennent de remporter la victoire sur les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles. De leur côté, les Nationaux prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles. De leur côté, les Nationaux prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

Il est certain que cette partie va passionner à un haut degré les esprits dans la ville de Montréal. Les Montréaliens prétendent avoir le plus fort club du pays, si on le considère au point de vue strictement amateur, et la partie qu'ils ont jouée contre les Shamrocks, cette année, où ils n'ont été battus qu'à la onzième manche par 6 contre 5, démontre qu'ils sont toujours puissants et habiles.

tous ceux qui les connaissent savent que pour passer à travers la défense des Québécois, il faut mettre sur le champ des joueurs non seulement habiles, mais aussi bien armés.

La journée de samedi prochain sera donc la plus importante de la saison, au point de vue de l'avenir des clubs. Si les Nationaux et les Québécois réussissent à faire une lutte sérieuse, les calculs des dernières années seront certainement changés. Nous pouvons dire aujourd'hui à ces deux clubs de la ligue intermédiaire que tout ce qu'il y a de sport dans le pays a les yeux sur eux. En remportant la victoire ils vont déjouer bien des ambitions, et ils vont acquiescer une importance à laquelle ils n'ont certainement jamais songé.

BASE-BALL

Les Baltimore ont subi hier une seconde défaite, cette semaine. Les Clevelands qui ont battu les Cincinnati, hier, par 10 contre 9, ont gagné deux parties tandis que les Baltimore en perdant. Les champions n'ont plus que dix huit mille de points en avant des Clevelands, qui commencent à reprendre espoir.

PARTIES DU 18 DE SEPTEMBRE

R. H. E.

A Boston — 7 innings : Boston... 3 1-8 8 4 Baltimore... 0 3-10 3 4

Batteries — Doland et Ryan; Hofer, Esper et Clark. Umpire, Murray.

A Washington — 8 innings : Brooklyn... 1 1-3 10 2 Washington... 1 3-5 11 3

Batteries — Friend et Donohue; Gardner et Merritt. Umpire, Emslie.

A Cleveland — 9 innings : Cincinnati... 3 1-2 2 6 Cleveland... 7 3-10 15 4

Batteries — Rhines, Dwyer et Vaughn; Wallace, Cuddy et O'Connor. Umpire, O'Day et Jevins.

A Louisville — 1re partie : Cincinnati... 1 1-2 6 2 Louisville... 2 2-4 7 1

Batteries — McFarland et Warner; Breitenstein et Otten. Umpire, McDonald.

A Louisville, 2e partie, 7 innings : St Louis... 2 2-9 2 2 Louisville... 1 1-9 14 1

Batteries — Kissner et Oler; McDermott et Spies. Umpire, McDonald.

POSITION ACTUELLE DES CLUBS

Club. Gagn. Perd. Pour. Contre.

Baltimore... 79 45 640

Cleveland... 74 48 606

Chicago... 67 55 549

Brooklyn... 68 56 540

Boston... 63 56 540

Philadelphia... 63 56 540

New-York... 64 57 529

Cincinnati... 60 59 504

Washington... 39 50 327

St Louis... 37 53 303

Louisville... 32 62 258

LES TERREBONNES VS LES BELLES-RIVES, DE MONTREAL

Dimanche, le 15 septembre, a eu lieu à Terrebonne une partie de baseball entre le club Terrebonne et le club Belle-Rive. Ce dernier a resté victorieux par le score de 31 à 8.

Scoring par inning : Terrebonne, 0 1 0 1 0 1 1 2 8; Belle-Rive, 4 5 2 6 5 4 2 1-31.

Belle-Rive Position Terrebonne

A. Savard... Cat... Léveillé

R. Lauson... Pit... R. Masson

P. de Mury... Base... Morrison

J. Tanguay... 2 Base... Paré

A. Gauthier... 3 Base... Hébert

E. Parent... Short S... Gauthier

P. Roch... R. F... Dépatie

L. Deslauriers... S. F... Lapointe

A. Gélinas... L. F... Brière

M. Lauson a été nommé capitaine et M. Verdon, umpire.

Les Belle-Rives sont revenus enchanés de la réception qu'ils ont reçue de la part de leur adversaire.

Le point de vue de Terrebonne est le même. Les joueurs de Terrebonne ont été très satisfaits de leur victoire.

Le programme de la saison, si on veut la considérer au point de vue d'un jeu élégant et sans brutalité.

Il est inutile de dire que les Montreals vont s'en venir sur le terrain des Nationaux, bien décidés à ne pas se laisser vaincre par notre jeune club qui apparaît à la ligue comme le plus fort.

Il ne faut pas oublier non plus que les Nationaux, qui sont des adversaires avec lesquels il faut compter, vont faire l'impossible pour remporter cette victoire qui leur mettrait du coup en état de pouvoir continuer à mériter le titre de club de la ligue.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'il y a eu de grands changements considérables dans la composition des différentes ligues, l'an prochain, et les Nationaux ont aujourd'hui le droit d'espérer obtenir leur place au premier rang.

Dans ces circonstances, la lutte va être ardente et la victoire chaudement contestée. Si la défense des Nationaux est en mesure de faire son devoir, elle ne peut pas avoir de peine à le faire.

Le programme de la saison, si on veut la considérer au point de vue d'un jeu élégant et sans brutalité.

Il est inutile de dire que les Montreals vont s'en venir sur le terrain des Nationaux, bien décidés à ne pas se laisser vaincre par notre jeune club qui apparaît à la ligue comme le plus fort.

Il ne faut pas oublier non plus que les Nationaux, qui sont des adversaires avec lesquels il faut compter, vont faire l'impossible pour remporter cette victoire qui leur mettrait du coup en état de pouvoir continuer à mériter le titre de club de la ligue.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'il y a eu de grands changements considérables dans la composition des différentes ligues, l'an prochain, et les Nationaux ont aujourd'hui le droit d'espérer obtenir leur place au premier rang.

Dans ces circonstances, la lutte va être ardente et la victoire chaudement contestée. Si la défense des Nationaux est en mesure de faire son devoir, elle ne peut pas avoir de peine à le faire.

Le programme de la saison, si on veut la considérer au point de vue d'un jeu élégant et sans brutalité.

Il est inutile de dire que les Montreals vont s'en venir sur le terrain des Nationaux, bien décidés à ne pas se laisser vaincre par notre jeune club qui apparaît à la ligue comme le plus fort.

Il ne faut pas oublier non plus que les Nationaux, qui sont des adversaires avec lesquels il faut compter, vont faire l'impossible pour remporter cette victoire qui leur mettrait du coup en état de pouvoir continuer à mériter le titre de club de la ligue.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'il y a eu de grands changements considérables dans la composition des différentes ligues, l'an prochain, et les Nationaux ont aujourd'hui le droit d'espérer obtenir leur place au premier rang.

Dans ces circonstances, la lutte va être ardente et la victoire chaudement contestée. Si la défense des Nationaux est en mesure de faire son devoir, elle ne peut pas avoir de peine à le faire.

Le programme de la saison, si on veut la considérer au point de vue d'un jeu élégant et sans brutalité.

Il est inutile de dire que les Montreals vont s'en venir sur le terrain des Nationaux, bien décidés à ne pas se laisser vaincre par notre jeune club qui apparaît à la ligue comme le plus fort.

Il ne faut pas oublier non plus que les Nationaux, qui sont des adversaires avec lesquels il faut compter, vont faire l'impossible pour remporter cette victoire qui leur mettrait du coup en état de pouvoir continuer à mériter le titre de club de la ligue.

Une invention nouvelle.

Nos sports de Montréal qui ont fait de grands sacrifices pour se procurer le meilleur bicyclette que les vrais amateurs recommandaient, et qui se sont donné beaucoup de peine et de tracas, pour apprendre à s'en servir avec facilité, apprendront sans doute avec regret qu'un monsieur John B. Clime, de Jefferson, dans l'Indiana, a réussi à inventer un nouveau bicyclette qui rejette bien loin en arrière tout ce qui a pu être considéré comme la machine la mieux perfectionnée jusqu'à aujourd'hui.

L'inventeur a concentré tous ses efforts et ses calculs dans l'idée d'arriver à utiliser tout le pouvoir que la roue d'engrenage et la chaîne ont perdu sur les autres bicyclettes, et il y a réussi parfaitement.

Le nouveau bicyclette fera facilement un mille et trois quarts pendant que l'ancien en fait un mille; et il y aura encore cette différence que le bicyclette qui conduira la nouvelle machine n'aura fait que 180 mouvements avec son pied, tandis que l'autre aura dû en faire 288.

On dit aussi que le nouveau bicyclette coûtera beaucoup moins cher, que ceux actuellement en usage.

Il est évident que c'est tout à recommander.

CLUB DE BICYCLETTE VOLTAIRE

L'assemblée du club Voltaire a eu lieu hier soir et tous les membres y assistèrent.

Le but de cette assemblée était d'élire de nouveaux officiers pour l'année prochaine.

Le résultat des votes a été comme suit :

Président, Edmond Morin; vice-président, Rodrigue Casgrain; secrétaire, Alexandre Orsini; trésorier, Raymond Varin; capitaine, Wilfrid Thibault; 1er lieutenant, Arthur Lebeau.

LES COLUMBIENS LANCENT UN DEFI AUX TRAPPEURS

Dimanche prochain, il y aura une grande partie de baseball entre ces deux clubs si les Trappeurs acceptent le défi.

Si non la partie restera aux Colombiens. Réponse à M. H. Geoffroy, capitaine, 362 Hylippe, ou par la "Presse".

RICHMOND VS CANADIEN

Les Richmond, après avoir vaincu, dimanche, le 8, les Red Stars et non les 15-H

TEMPERATURE

PROGNOSTIC POUR LES PROCHAINES 24 HEURES
Toronto, 19 — Vents modérés; généralement beau, température un peu plus haute.

MONTREAL, 19 Sept. 1895.

Bulletin d'après le thermomètre de Heur et Har-
mon, 1645 et 1645 sur le lac.

Aujourd'hui maximum	67
Minimum	50
Aujourd'hui minimum	50
Minimum de la nuit	43
Même date l'an dernier	63

Thermomètre à l'heure 8 heures a.m.
29.87; 12 heures a.m. 29.92; 2 heures p.m. 29.90.

AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le nu-
méro du samedi seront re-
çues jusqu'à 6 heures p.m.,
vendredi.

Nous ne pouvons garantir
l'insertion, dans ce numéro,
des annonces qui seront ap-
portées le samedi matin.

SIR OLIVER MOWAT

Le bruit court que la santé du pre-
mier ministre d'Ontario est assez mau-
vaise pour inspirer des craintes. Son
dernier séjour aux places d'eau en Eu-
rope ne lui aurait procuré aucun bien.

Un affirmer même que sir Oliver va
se retirer de la vie publique et que son
successeur sera ou l'hon. M. Harris
ou l'hon. G. W. Ross.

MORT SUBITE

On annonce la mort subite de M.
Théophile Babin, ancien marchand
de nouveautés de la rue Ontario. Le
défunt a été retrouvé à l'emploi de la
maison Dupuis frères, il était âgé d'une
trentaine d'années.

MANDAMUS CONTRE LA CITE

MM. Hugh Graham, éditeur; G. A.
Greene, marchand; J. A. Stevenson,
marchand, tous trois propriétaires ex-
propriés sur la rue Stanley, ont pris un
cours de mandamus contre la cité de
Montréal, pour la forcer à prendre pos-
session de leurs propriétés.

VOL DE VIEUX FER

Un nommé Pierre Paquette, natif de
Québec, a été condamné ce matin, à un
mois de prison pour avoir volé du vieux
fer sur les quais. Le constable Murphy
a, en même temps, logé une plainte
contre deux autres personnes qui se
sont rendues coupables du même délit.

ASSAUT ET VOL SUR LA PERSONNE

Un nommé Francis McEntee, demeurant
au No 63 rue Ontario, a été assailli
hier soir sur la rue St Paul par deux
individus du nom de Henry Farrell et
James Power. Le plaignant McEntee
s'est fait enlever sa montre.

L'alarme ayant été donnée, les deux
accusés sont tombés, mais le malin des
deux constables, Mageau et Ga-
gnier, qui leur ont traduits en cour de
police ce matin. On procède à l'enquête
cette après-midi. Farrell et Power plaident
non coupables.

IL VAUT MIEUX RESTER SOBRE

On a remis à demain le procès du
cocher de place, du caré Chaboulet,
nommé Peter Neval, arrêté par le con-
stable Dice pour vol sur la personne.
Un nommé Edward Duffy, étranger à
la ville, revenant du terrain de l'ex-
position dans la voiture du prisonnier,
et chemin faisant, lui fit de coeuses
libanons. Duffy, le plaignant, fluit par
s'endormir dans un cabanon, la square
Chaboulet. Il a été éveillé, dit-il, au
moment où l'accusé Neval s'empara
de sa chaîne de montre. Ce dernier plaide
non coupable.

BON COUP DE FUSIL

Un aigle d'une envergure de huit
pieds, a été abattu hier dans les îles de
Varenes. Le capitaine de police Baigne,
accompagné d'un ami nommé P.
X. Lamoureux, était à la chasse aux
canards noirs à cet endroit, lorsque M.
Lamoureux aperçut l'oiseau s'apprêtant
à faire une descente sur les canards do-
mestiques qu'on avait mis à l'eau pour
attirer les autres. M. Lamoureux, par
un heureux coup de fusil, abattit l'aigle
qui est un des plus beaux échantillons
de la race des faucons qui aient été
abattus dans ces environs depuis plu-
sieurs années.

CAPIAS

G. J. Morris, marchand de chaussures,
a été arrêté sur capias émis sur sa
demande de John Topp, manufacturier
en chaussures. Le défendeur a
fourni \$440 de cautionnement et a été
remis en liberté. La dette est de \$573.
23.

IL TOMBE DANS LA CAVE

J. H. Leprie réclame \$300 de S. L.
Richard, 212 rue St-Laurent. Le de-
mandeur est tombé dans la cave du
défendeur, dérobée qu'elle était à la
lumière, et s'est infligé des blessures.

LE MENU FRETIN

D'après M. Joseph Riendeau, le mas-
sacre du menu fretin continue toujours,
quoique pas sur une aussi grande
échelle qu'au printemps. On expose en
vente, actuellement sur les quais, du
doré et de la barbotte qui ne mesure
pas plus de sept poisons. M. Riendeau
se propose d'adresser une nouvelle re-
quête au gouvernement à ce sujet.

AVOCATS DES ECOLES CATHOLIQUES

MM. Beauchamp et Bruchési ont été
nommés avocats du bureau des com-
missaires des écoles catholiques, sur la
proposition de l'évêque Beauséjour et
de M. le curé Leclerc, de St Joseph.

LE "CYCLOPEDIA UNIVERSEL"

Le "Cyclopaedia Universal" formera 4
beaux volumes de 312 pages par an.
Tous les trois mois une table des ma-
tières du volume paru sera publiée afin
de faire de cette publication une véri-
table collection de référence. Il ne sera
pas fait de troisième tirage du premier
numéro; les personnes qui veulent avoir
la collection complète, devront acheter
sans retard ce numéro qui s'épuise rap-
pidement.

M. James A. McShane a obtenu
un bref d'injonction contre la corpora-
tion de Verdun, au sujet des travaux
faits sur sa propriété pour la construc-
tion de la digue des rapides de Lachi-
n. Le montant des dommages récla-
més est de \$10,000.

Un homme bien connu de la rue St
Jacques, vient de mourir; Théodore
Bélanger, électricien.

LE DRAME
DE ST-HENRI

Les médecins parlent

L'heure de la mort de Mme Demers

Froideur et rigidité cadavériques

Le docteur Brennan, est monté dans
la boîte aux témoins, ce matin, à l'ou-
verture de la séance de la cour d'assises.
Il est professeur de pathologie à l'Université Laval et a passé cinq ans à
l'hôpital Notre-Dame où il a fait plu-
sieurs autopsies pour le coroner.
M. Quinte révoque la question qu'il a
posée hier après-midi au docteur Draper,
et le docteur Brennan répond que huit
heures au moins avant le moment où
son cadavre a été découvert.

— La mort pourrait-elle remonter à
deux ou trois heures ?
— Je ne le crois pas.

Le témoin a entendu tous les témoi-
gnages, et il est tout à fait de l'avis
du docteur Draper. Il croit qu'il est né-
cessaire de considérer tous les faits se
rapportant au crime pour pouvoir émet-
tre une opinion sur l'heure de la mort
de Mme Demers que, d'ailleurs, il lui
est impossible de fixer d'une manière
positive.

La rigidité cadavérique existant au
moment de la découverte du cadavre,
vers 3 heures de l'après-midi, semble
indiquer que la victime était morte de-
puis six heures.

La drame aurait donc eu lieu entre
7 et 9 heures du matin, d'après l'opinion
des deux derniers témoins.
Le docteur Joseph Lévesque, médi-
cin-légiste, n'a pas entendu tous les té-
moignages, mais la presse les a portés à
sa connaissance. M. Archambault lui
pose la question à laquelle ont déjà ré-
pondu les docteurs Draper et Brennan,
et le témoin émet l'opinion que si les
lois de la nature n'ont pas été renver-
sées dans ce cas, Mme Demers devait
être morte depuis au moins six heures
quand son cadavre a été trouvé.

C'est la question de la mort de Mme
Demers, que le coroner a déjà confiée
à des experts.

— N'est-il pas possible de se tromper
en médecine, en faisant un diagnostic ?
lui demande M. Desmarais.

— On peut se tromper, mais il ne faut
pas confondre l'homme avec la science.
Une fois que l'opinion de la mort d'une per-
sonne, ajoute le docteur Lévesque, si
l'on met la main sur le cadavre on
peut déjà éprouver une sensation de
froid.

Et le témoin, répondant à des
questions de M. Desmarais, entre dans
de longues explications au sujet de la
mort, des cadavres et de la froideur ca-
davérique. En touchant seulement la
main d'un mort on ne peut se faire une
idée de l'époque du décès, dit encore
le docteur. Selon les statistiques, en
général, la rigidité cadavérique se ma-
nifeste de 3 à 7 heures après la mort.

Il y a des cas exceptionnels où la rigidité
se produit plus tôt, c'est quand il y
a défaut de nutrition des tissus mus-
culaires. Il est impossible de constater
quant à la rigidité est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

La mort ne se produit pas au même
moment dans toutes les parties du corps
et il y a, dans certains cas, où la
vie subsiste encore dix heures après
que la rigidité cadavérique est complète.

LES POMPIERS
FRANÇAIS ARRIVÉS

Grande parade sur le Champ de Mars demain

Une mère et ses trois filles se donnent la mort

Paris, 19 — Un drame navrant s'est
déroulé vers onze heures et demie du
matin, au numéro 3 de la rue Kabyle,
à la Villette.

Cette adresse habite depuis six
mois, avec sa femme et ses trois filles,
un brave ouvrier menuisier nommé
Jules Alexandre Couvreur, âgé de
vingt-quatre ans, employé dans un
moulin, 15 rue du Tanguet. Le ménage
était très uni et jouissait de l'estime de
tous les commerçants du quartier.

Le matin, à six heures, le menuisier, com-
me de coutume, partait pour son travail.
Sa femme l'accompagnait jusqu'à la por-
te, le serrait sur son cœur avec une ex-
pression singulière. Quand il fut parti,
elle écrivit une lettre à sa mère, qui
habite Sablonnières (Seine-et-Marne),
puis, après avoir bûché de charbon de
bois le poêle dégrais des tuyaux, elle
s'étendit sur son lit, après avoir placé
près d'elle les deux alèses de ses filles,
Georgette Alexandrine, âgée de quatre
ans et Juliette Eugénie, âgée de trois
ans; dans un berceau voisin, elle avait
couché la plus jeune des fillettes, Louise
Henriette, âgée de huit mois.

L'asphyxie fit rapidement son œuvre et,
vers onze heures, lorsque Couvreur
revint pour déjeuner, trouva la porte
close. Il prit une voisine, Mme Marie
Lefèvre, de vouloir bien lui prêter sa
clé, qu'il savait ouvrir la porte du lo-
gement et pénétra à l'intérieur. Après
avoir traversé la cuisine exigüe qui pré-
cède la chambre à coucher, il aperçut
celle-ci reculée en poussant un cri de
désespoir.

Sur le lit, sa femme gisait, à côté de
ses petites filles. Son corps était en-
core chaud, mais le cœur avait cessé de
battre. Les deux alèses étaient moui-
sées de sang. Dans le berceau, la ca-
dette, rigide, était déjà glacée.

Le patron de Jules Couvreur a don-
né quelques renseignements sur son ou-
vrier :

— Toujours le premier arrivé, à-t-il
dit, le menuisier travaillait ferme, pa-
rfaitemment heureux, content de son
sort, que, vu ses bons services, j'avais
amplifié. Car Couvreur est chez moi
une sorte de demi-contraindre; il ga-
gne 200 francs par mois. Il n'est donc
pas la misère que l'on peut se faire une
idée au suicide. Il n'est pas ténébreux,
il a même plutôt le caractère assez gai.
Marie depuis qu'il est employé chez
moi, c'est-à-dire depuis cinq ans, nous
n'avons jamais appris, ni moi ni ses
enfants, rien de ses dissidences.

— Dans le voisinage, personne ne peut
expliquer ce suicide. On représente les
époux Couvreur comme un ménage très
un. On remarque toutefois que Mme
Couvreur, qui était si paisible, paraissait
triste et rêveuse et, pour employer
l'expression d'une voisine, un peu ma-
lancolique et melle. Elle passait tous
les après-midi accablée sur la barre
d'appui de sa fenêtre; le dimanche mé-
me, elle ne sortait pas ses enfants. Elle
passait son temps à lire des romans-
feuilletons. Au bureau de bienfaisance du
quartier, on déclare, d'autre part, que
la famille Couvreur n'a jamais été si-
gnalee comme étant dans la misère et
n'a jamais sollicité un secours.

— "Monsieur le président,
— Permettez-moi de vous féliciter sur
le succès de votre soirée d'hier au Mo-
nument National. Je suis heureux de
voir que votre association n'est pas en
arrière dans le beau mouvement qui se
fait en faveur des Etrennes aux en-
fants pauvres.

— Comme encouragement, je vous
présente un bon chèque pour \$10,
— finissant, et me croirez avec considéra-
tion.

"Votre dévoué,
— CHAS. CHAPUT,
— Président de l'Association
des Epiciers en Gros de Montréal."

UNE SŒUR CONGÉDIEE

Poursuite contre les religieux de la Miséricorde

Amanda Hudon, âgée de 26 ans, a
inténué une action en dommages au
montant de \$500 contre les religieux de
la Miséricorde, rue Dorchester, par
le ministère de M. Horace St. Laurent.
L'action se porte "in forma pauperis".
La requête sur laquelle est basée
le bref contient les allégations suivantes :

Le 22 juillet 1888 la demanderesse
entraînée dans la communauté défende-
resse comme novice; en 1890, elle était
reçue religieuse. Elle a occupé son poste
jusqu'au 7 septembre courant, jour
de son renvoi. Elle avait prononcé ses
vœux solennels de pauvreté, de chasteté
et d'obéissance. Durant tout
le temps de son internement, elle a dévoué
son temps, son travail et sa santé au
service de l'institution.

Le 7 septembre, sans cause ni rai-
son, sans avertissement préalable et
contrairement à la coutume suivie en
pareil cas, Soeur de Sacré-Cœur de
Jésus l'a congédiée, jetée sur la paille
sans moyens d'existence et sans garde-
robes.

Depuis cette époque, la santé de
Soeur Hudon est dans un état précaire.
On a refusé de lui octroyer un certi-
ficat établissant l'existence d'une cause
honteuse ayant provoqué son départ.

Les blessures de Mme Demers lui
ayant été décrites, de même que la per-
te du sang causée par la mort de cette
femme, et il ajoute qu'elle devait
être couchée sur le dos et sans cou-
vertement, qu'elle était épuisée, et qu'elle
avait été jetée sur la paille sans moyens
d'existence et sans garde-robe.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

La reprise de la séance, cette après-
midi, a été interrompue par la mort
de M. Quinte, qui a été frappé d'un
malaise. M. Quinte, âgé de 65 ans, était
un homme très vaillant, et il avait été
frappé d'un malaise.

UN DRAME
MYSTERIEUX

Quadruple suicide à la Villette

Une mère et ses trois filles se donnent la mort

Paris, 19 — Un drame navrant s'est
déroulé vers onze heures et demie du
matin, au numéro 3 de la rue Kabyle,
à la Villette.

Cette adresse habite depuis six
mois, avec sa femme et ses trois filles,
un brave ouvrier menuisier nommé
Jules Alexandre Couvreur, âgé de
vingt-quatre ans, employé dans un
moulin, 15 rue du Tanguet. Le ménage
était très uni et jouissait de l'estime de
tous les commerçants du quartier.

Le matin, à six heures, le menuisier, com-
me de coutume, partait pour son travail.
Sa femme l'accompagnait jusqu'à la por-
te, le serrait sur son cœur avec une ex-
pression singulière. Quand il fut parti,
elle écrivit une lettre à sa mère, qui
habite Sablonnières (Seine-et-Marne),
puis, après avoir bûché de charbon de
bois le poêle dégrais des tuyaux, elle
s'étendit sur son lit, après avoir placé
près d'elle les deux alèses de ses filles,
Georgette Alexandrine, âgée de quatre
ans et Juliette Eugénie, âgée de trois
ans; dans un berceau voisin, elle avait
couché la plus jeune des fillettes, Louise
Henriette, âgée de huit mois.

L'asphyxie fit rapidement son œuvre et,
vers onze heures, lorsque Couvreur
revint pour déjeuner, trouva la porte
close. Il prit une voisine, Mme Marie
Lefèvre, de vouloir bien lui prêter sa
clé, qu'il savait ouvrir la porte du lo-
gement et pénétra à l'intérieur. Après
avoir traversé la cuisine exigüe qui pré-
cède la chambre à coucher, il aperçut
celle-ci reculée en poussant un cri de
désespoir.

Sur le lit, sa femme gisait, à côté de
ses petites filles. Son corps était en-
core chaud, mais le cœur avait cessé de
battre. Les deux alèses étaient moui-
sées de sang. Dans le berceau, la ca-
dette, rigide, était déjà glacée.

Le patron de Jules Couvreur a don-
né quelques renseignements sur son ou-
vrier :

— Toujours le premier arrivé, à-t-il
dit, le menuisier travaillait ferme, pa-
rfaitemment heureux, content de son
sort, que, vu ses bons services, j'avais
amplifié. Car Couvreur est chez moi
une sorte de demi-contraindre; il ga-
gne 200 francs par mois. Il n'est donc
pas la misère que l'on peut se faire une
idée au suicide. Il n'est pas ténébreux,
il a même plutôt le caractère assez gai.
Marie depuis qu'il est employé chez
moi, c'est-à-dire depuis cinq ans, nous
n'avons jamais appris, ni moi ni ses
enfants, rien de ses dissidences.

— Dans le voisinage, personne ne peut
expliquer ce suicide. On représente les
époux Couvreur comme un ménage très
un. On remarque toutefois que Mme
Couvreur, qui était si paisible, paraissait
triste et rêveuse et, pour employer
l'expression d'une voisine, un peu ma-
lancolique et melle. Elle passait tous
les après-midi accablée sur la barre
d'appui de sa fenêtre; le dimanche mé-
me, elle ne sortait pas ses enfants. Elle
passait son temps à lire des romans-
feuilletons. Au bureau de bienfaisance du
quartier, on déclare, d'autre part, que
la famille Couvreur n'a jamais été si-
gnalee comme étant dans la misère et
n'a jamais sollicité un secours.

— "Monsieur le président,
— Permettez-moi de vous féliciter sur
le succès de votre soirée d'hier au Mo-
nument National. Je suis heureux de
voir que votre association n'est pas en
arrière dans le beau mouvement qui se
fait en faveur des Etrennes aux en-
fants pauvres.

— Comme encouragement, je vous
présente un bon chèque pour \$10,
— finissant, et me croirez avec considéra-
tion.

"Votre dévoué,
— CHAS. CHAPUT,
— Président de l'Association
des Epiciers en Gros de Montréal."

LA COMPAGNIE RICHELIEU

Un dividende de 3 par cent

A la réunion des directeurs de la
compagnie de navigation Richelieu et
Ontario, tenue hier après-midi un rap-
port attestant un état satisfaisant des
affaires a été présenté et approuvé.
Le dividende, intermédiaire de 3 pour cent
a été déclaré.